REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

N° 8. — Décembre 1871.

SOMMAIRE :

ON S'ABONNE :

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libr.-Edit., Boulevart Saint-Antoine ;

A PARIS,

Chez MOULIN et Cie, Libr.-comm., rue Servandoni, 7,

1871.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois, par cahiers de quatre feuilles in-8°.

Le prix de l'abonnement est de 12 fr. par an, pour la France ; les frais de poste en sus, pour l'étranger. — On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai.

S'ADRESSER

A M. L. GIRAUD, libr.-édit., boulevart Saint-Antoine, Nimes ;
A MM. MOULIN et Cie, libraires-commissionnaires, rue Servandoni, 7, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

L'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE, GRATUITE ET LAÏQUE.

Au moment où, dans l'Europe entière, les questions relatives à l'enseignement semblent provoquer l'opinion et appeler l'intervention des pouvoirs publics, à la veille de la réouverture de l'Assemblée nationale française, avertis par le concert de la presse libérale et par les circulaires de M. Jules Simon, nous avons cru qu'il était opportun et même urgent de ramener à quelques principes lumineux et inattaquables des problèmes dont la solution s'impose à notre pays et, bonne ou mauvaise, peut décider de son avenir. Le premier devoir du citoyen, dans une nation appelée à se reconstituer elle-même, est d'éclairer sa conscience à la lumière de ces principes éternels. Conseiller municipal, conseiller d'arrondissement, conseiller général, député, quiconque participe à la direction des affaires locales ou générales, se rendrait véritablement criminel devant Dieu et responsable des destinées de sa patrie, s'il n'employait toute son activité et toutes les ressources dont elle dispose à se procurer une connaissance approfondie de ces graves et redoutables questions, avant de les aborder par la discussion et de les résoudre par le vote.

Le problème que nous abordons est complexe; il est immense. Aujourd'hui, il nous suffira de l'étudier sous une de ses faces et d'examiner la valeur de ces mots : *Instruction obligatoire*, *Instruction gratuite*, *Instruction laïque*. Aussi bien est-ce à ces trois termes que se réduit toute l'agitation actuelle, et c'est autour des idées qu'ils expriment que s'accomplit ce mouvement factice de l'opinion. D'ailleurs, la solution que recevra cette partie du problème s'imposera d'elle-même à toutes les autres, et celles-ci se trouveront résolues comme naturellement par d'inévitables analogies.

J'ai dit que ce mouvement est factice. Il se passe, à l'heure présente, le même phénomène qui s'est reproduit plus d'une fois dans notre histoire contemporaine.

Au jour convenu dans des conciliabules souterrains, des mots s'échappent on ne sait d'où : mots qui ont servi à exprimer des idées vraies et que l'on détourne avec perfidie de leur vieille signification; mots que la presse européenne répète à l'envi, dont retentissent toutes les tribunes de clubs, que des agents inconscients colportent partout, et qu'une secte douée en quelque sorte d'ubiquité jette à tous les échos de l'opinion. Ces mots acquièrent peu à peu une puissance comme irrésistible; chacun les entend à sa manière; ils se prêtent à toutes les interprétations; l'honnête homme se laisse prendre à n'y voir que le côté séduisant; flatté par je ne sais quel vernis humanitaire, il se dit que la société saura bien s'emparer du sens utile et se défendre du sens révolutionnaire; les électeurs, victimes du mot, l'imposent à leur tour à leurs mandataires, et la société tombe d'une chute nouvelle, éternellement trompée par des promesses décevantes.

« Lorsque, *du fond des loges,* disait le F.·. Brémond à l'Or.·. de Marseille, sortirent ces trois mots : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, la révolution était faite ».

Lorsque, du même fond, sortirent ces mots : *Guerre à la Congrégation, aux Hommes noirs*, la Restauration avait cessé de vivre.

Lorsque, du même fond, sortirent ces mots : *Réforme*, *liberté des Banquets*, la dynastie de juillet était renversée.

Le même fait se reproduit sous nos yeux; précurseur, si la société n'en entend pas les menaces, de ruines plus grandes et de bouleversements plus profonds. Il faut donc se demander : Que nous veut-on avec ces mots dont on nous assourdit : *l'Instruction laïque, gratuite et obligatoire?* Ne cacheraient-ils pas un piége nouveau, et ne serait-ce pas, sous des formes peu suspectes, une première revanche de la Commune? Car, chacun le sent, la Commune n'est pas vaincue. Elle a bien pu faire en quelque sorte la part de l'incendie qu'elle avait imprudemment

allumé, en sacrifiant ses enfants perdus dans une lutte sanglante, mais elle a réussi à faire peur, et la peur est, de nos jours, une puissance ; elle a d'ailleurs sa bourgeoisie toujours prête à se payer de mots, toujours confiante dans une révolution qui supprimerait Dieu et le remplacerait par l'Etat, qui conserverait la propriété en abolissant la Religion.

L'instruction *gratuite*, *obligatoire* et *laïque* vient de faire son tour d'Europe. Importation des Prussiens, elle demande droit de cité aux vaincus. L'Autriche, une autre vaincue, lui est acquise d'avance (1). Le Grand-Duché de Bade a déjà livré ses écoles à la tyrannie du libéralisme, et la persécution n'y connaît plus de bornes (2). Les Duruy de race se sont abattus sur nos provinces de l'Est ; ce n'était point assez de subir les brutalités de la conquête, voilà que des césars impies arrachent ses enfants à l'Alsace en deuil, pour les élever dans le mépris de leur foi (3) et dans la haine de leur *patrie*. Les Provinces Danubiennes, ce fief revendiqué par tant de suzerains, ne sont pas

(1) « La diète de la Basse-Autriche vient de supprimer la rétribution scholaire pour toute la province, et l'a remplacée par un impôt communal » (*Journal officiel* de la République française, 9 octobre 1871). Ainsi l'instruction sera payée par ceux qui n'en usent pas, et par ceux-mêmes qui la réprouvent telle qu'elle est ou peut être donnée Le pauvre paiera pour le riche, et le catholique entretiendra des écoles de libres-penseurs. Toutefois, ces actes d'oppression rencontrent de nobles et courageuses résistances : « En Autriche, l'agitation populaire contre les abominables lois sur l'instruction primaire prend des proportions de plus en plus grandes. La diète de Linz se prononce à son tour énergiquement pour la révision de cette législation ». — *Correspondance de Genève*, 9 octobre 1871.

(2) « L'Ecole, dit le maire excommunié de Constance, doit être dirigée dans l'esprit de la franc-maçonnerie ». *Correspondance de Genève* du 22 octobre.

(5) « On a nommé président du Conseil de l'Instruction publique un M. Baumeister, adepte des Loges, très-connu de l'autre côté du Rhin. En ses mains repose actuellement la direction de toutes nos écoles. Aussi les écoles normales viennent-elles d'être privées de leur caractère confessionnel, c'est vous dire qu'on y forme des maîtres d'école libres-penseurs ». Lettre de Strasbourg. *Correspondance de Genève*, 22 octobre.

en arrière du mouvement (1). La Serbie suit le progrès. A Corfou, l'on n'ignore pas le mot d'ordre, et les sectaires y provoquent de petites émeutes, aux cris de : « A bas les religieuses ! A bas les écoles françaises (2) ! » Le Comité central de la *Société des instituteurs de la Suisse romande*, réuni à Lausanne, donne les mains dans cette question aux radicaux de Genève et demande : 1° que l'instruction primaire soit obligatoire dans toute l'étendue de la Confédération ; 2° que l'administration et la tenue des écoles publiques primaires ne puissent être confiées à des corporations religieuses ; 3° que l'école soit le plus possible indépendante de l'Eglise (3). L'épiscopat irlandais tout entier et Mgr le délégué apostolique pour l'Ecosse se sont émus des tentatives faites pour introduire dans leurs diocèses des écoles où toutes les confessions seraient mêlées (4), tentatives auxquelles répugne le bon sens anglais.

Dociles instruments de la secte anti-catholique et anti-française, un grand nombre de nos conseils élus ont demandé qu'on adoptât sinon la formule tout entière au moins l'un des trois termes, ou deux des termes qui la composent. Plusieurs veulent l'instruction *gratuite et obligatoire*, mais n'exigent pas qu'elle soit *laïque ;* et à cet avis s'est rangé le Conseil général de la Seine, au grand scandale des purs.

Des Français, aveuglés par l'esprit de parti, ignorant qu'ils servent d'instrument à nos ennemis, ne rougissent pas d'applau-

(1) L'organe de la vieille Prusse, *la Gazette de la Croix*, a soin de nous informer de la « résolution par laquelle la Skupschtina exhorte le gouvernement roumain à présenter un projet de loi qui impose l'obligation à toute commune d'avoir une école, *afin de pouvoir de la sorte arriver à rendre l'instruction primaire obligatoire* ». (*Journal officiel*, 2 et 3 novembre.)

(2) Voir *l'Univers* du 25 octobre.

(3) Voir *l'Ami du peuple* de Fribourg, en Suisse, du 1er novembre. Dans cette partie de la Suisse, le manifeste du Comité a provoqué une très énergique protestation de la majorité des catholiques et en particulier des instituteurs. L'affirmation des principes catholiques en cette matière a été un vrai triomphe.

(4) Voir *l'Univers* des 26 et 31 octobre.

dir à l'œuvre prussienne en Alsace et de préparer la consommation de notre ruine. Guerre aux congrégations enseignantes, c'est le mot d'ordre des satrapes de Guillaume en Alsace, c'est le mot d'ordre du Conseil d'Etat de Genève, c'est le mot d'ordre du radicalisme suisse, c'est le mot d'ordre des Juifs qui règnent à Vienne, c'est le mot d'ordre des bandits qui ont pris Rome et la pillent : c'est le mot d'ordre donné par M. de Bismarck à tous les ennemis de Dieu et de la France. La presse parisienne, que le cautionnement ne gêne pas, que le cautionnement a rendue plus puissante, a reçu de l'ennemi ce mot de passe devenu mot de ralliement : la haine religieuse ne connaît pas de frontières, elle est sans patrie.

Pendant que les officiers prussiens soufflètent des femmes françaises, pendant que le clergé catholique expie son patriotisme, pendant que nos prêtres d'Alsace sont chassés des écoles, pendant qu'un machiavélisme froid, calculé, implacable, impose à nos compatriotes perdus ses méthodes, ses procédés, ses livres et sa langue ; pendant que des écoles, hier catholiques, sont aujourd'hui protestantes, et que le patriotique et saint évêque de Strasbourg est contraint d'en retirer les aumôniers ; pendant que les Frères et les Sœurs des écoles alsaciennes souffrent persécution pour Dieu et pour la *patrie*, des journaux français trouvent le moment bien choisi pour insulter aux victimes en applaudissant aux bourreaux. Ils ont jugé opportun de ressusciter la *Ligue de l'enseignement*, ligue de francs-maçons formée dans le but d'exclure l'Eglise de l'Ecole. Et c'est cette ligue qui, tantôt en avouant, tantôt en dissimulant son but, vous mène en laisse, honnêtes gens, trop dépourvus de personnalité, lorsque vous demandez avec elle l'enseignement obligatoire et laïque, comme en Alsace. Traiter la France, non encore conquise, comme les Prussiens traitent l'Alsace catholique, voilà ce que l'on veut et à quoi vous vous prêtez sans le savoir.

La bourgeoisie cessera-t-elle un jour de jouer ce rôle commode et plein de périls où s'endort son égoïsme, rôle de dupes que l'on exploite? En 1849, Donoso Cortès s'écriait, du haut de la

tribune : « Le socialisme a trois grands théâtres. En France, sont les disciples, rien que les disciples ; en Italie, sont les séïdes, rien que les séïdes ; en Allemagne sont les pontifes et les maîtres » (1). La *Ligue de l'enseignement*, ligue essentiellement anti-chrétienne, a commencé, sous l'empire, l'assimilation de la France par la Prusse. Après la guerre, après nos défaites, après la perte de deux nobles provinces, la Ligue reparaît pour consommer la *prussification* du pays. M. Duruy était enthousiaste de la Prusse; la Prusse était notre modèle, et maintenant on vient nous dire : — Vous avez été vaincus, parce que vous n'étiez pas assez prussiens, parce qu'il vous restait encore trop de sang français. Les Guise et les Turenne ne connaissaient pas le chemin de la victoire; Metz et Strasbourg redevenaient villes françaises, il est vrai; mais cela se passait avant le déluge, avant 93. Cessez de chercher vos modèles dans votre histoire, réformez le pays sur les plans de Bismarck, et faisons-nous une France à l'image de la Prusse, en commençant par lui emprunter la conscription de l'enfance.

Toutefois, le mal n'est pas aussi grand que le proclament certains journaux et que se plaisent à le répéter certains hommes politiques, avec le secret désir de ne pas se tromper. La plupart des conseils généraux ont, il est vrai, formulé des vœux pour l'instruction obligatoire ; l'instruction gratuite n'a rallié que la minorité de ces assemblées et presque toutes se sont prononcées contre ce qu'on appelle l'instruction laïque, c'est-à-dire contre l'obligation pour les chefs de famille de choisir une école laïque.

Et cependant, qu'on veuille bien y réfléchir, la formule est tout d'une pièce; si l'instruction est obligatoire, il faut qu'elle soit gratuite, et lorsqu'elle sera gratuite, il sera aisé de la rendre exclusivement laïque.

Examinons tour à tour ces trois termes à la lumière des principes et de l'expérience.

(1) Cité par *l'Union savoisienne* du 4 novembre.

I

Le point de vue ne saurait être pour un chrétien le même que pour un libre-penseur ; le matérialiste et l'homme qui croit à l'âme, l'athée et celui qui croit en Dieu ne partent pas des mêmes notions.

Sans foi religieuse, quelle obligation prétendez-vous imposer au chef de famille ? Quelle dette morale ? Quel devoir ? Et en vertu de quelle loi ce devoir prétend-il à dominer la conscience ? Que s'il n'existe aucune obligation de conscience, aucun devoir, croyez-vous qu'une loi puisse les créer d'artifice et en exiger l'accomplissement sous peine d'amende ou de prison ? S'il n'y a pas une âme libre et un législateur suprême qui ait le droit de régler l'exercice de sa liberté, que reste-t-il ? Un peu de chair et de sang organisés par un merveilleux hasard. Le père et la mère se trouvent donc en présence d'une combinaison fortuite, avec des instincts qui les dominent et ne leur imposent aucune responsabilité. L'Etat enseigne cela par l'organe de quelques-uns de ses professeurs les plus distingués. Il y a même, selon eux, quelques désavantages de race entre les tribus inférieures de l'humanité et les animaux de l'ordre le plus élevé. Or, que font les animaux de leurs petits ? Il en est qui les élèvent, d'autres qui les abandonnent ; ceux-ci les nourrissent, ceux-là les mangent. Tout dépend de la prédominance, dans le cerveau, des organes où résident les instincts. Si l'*altruïsme* l'emporte, l'enfant sera l'objet d'une tendresse forcée ; si c'est l'*égoïsme* qui est le plus fort, l'éducation sera nulle ou abandonnée aux influences des milieux (1).

Sans âme et sans liberté, le devoir et l'obligation sont des mots qui ne correspondent à aucune idée ; sans législateur suprême, sans Dieu, la conscience ne connaît pas de loi ; elle est elle-même sa loi. Prétendre obliger un singe, c'est folie ; prétendre s'imposer à une conscience qui n'admet pas de régulateur, c'est tout simplement une absurdité.

(1) Littré et Robin, *Dictionnaire des sciences médicales, passim.*

Voilà pourtant où l'on veut en venir. Le 1er octobre 1870, par arrêté du Maire de Paris, une commission fut nommée pour élaborer un projet de loi sur l'instruction primaire. M. Pelletan en était le président ; les vice-présidents étaient MM. Vacherot, Carnot et Laugier. Parmi les autres membres, on remarquait MM. Brisson, Clémenceau, Taxile Delord, Despois, Durier, Hérisson, Lavertujon, Leblond, Henri Martin, J. Mottu, G. Pouchet, Ch. Sauvestre; quelques rares représentants de l'histoire, de la science et du journalisme impies au milieu de célébrités communardes, sans compter Chaudey, que ses opinions n'ont pu protéger contre la Commune. Par un autre arrêté du 21 octobre, le Maire de Paris nommait une commission de Dames pour s'occuper *parallèlement* du même objet. Elle se composait de Mmes J. Simon, Carnot, Coignet, Delon, Mlle Chenu, etc. Il y eut quelques divergences. On n'y manquait pas d'usage, les hommes furent battus. Ces dames se réunissaient au ministère de l'instruction publique pour aviser « à refaire à la France un avenir en refaisant son éducation » ; ainsi s'exprime le recueil auquel nous empruntons ces vieux détails. Après discussion, on a décidé, dans le concile féminin, que « l'Etat est un simple contrat entre personnes égales »; que « le sentiment religieux ne correspond à aucune connaissance déterminable. Les vérités religieuses, continue l'analyse déjà citée du rapport de Mmes Coignet et Delon, les vérités religieuses ne sont pas susceptibles de vérification. Ce n'est donc pas telle ou telle religion positive, c'est le principe religieux lui-même qui est hypothétique ; il n'y a pas de certitude dans les spéculations ultramondaines ». L'aréopage féminin supprime d'un trait l'âme et Dieu, en les reléguant parmi les hypothèses, dans les régions de la fantaisie où ne saurait pénétrer le soleil de la certitude (1).

D'où peut alors provenir l'obligation morale ? De l'article 203 du code civil, ainsi conçu : « Les époux contractent

(1) Le rapport qui résume les travaux de ces dames vient d'être publié : il émane de la plume de Mme Coignet en collaboration avec celle de Mme Delon.

ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever les enfants qui naissent du mariage ». Mais n'est-il pas évident que le code ne fait ici que constater l'obligation, et qu'il n'a pas la prétention de la créer? Par conséquent, si, par delà le code, vous ne reconnaissez aucun fondement du devoir, aucun principe de l'obligation, vous pourrez user ou abuser de la force, mais vous n'aurez jamais le droit de parler, sans ridicule, d'instruction obligatoire. La *Revue politique et littéraire* (1), sorte de moniteur de la littérature athée, se réjouit par avance de posséder, « de par la loi et les gendarmes, l'instruction primaire gratuite et obligatoire ». L'Etat, la loi civile, les gendarmes : telles sont les sources pures du droit nouveau.

Je suppose maintenant le père de famille chrétien. Tout change de face. On ne lui dira pas, avec la même *Revue*, interprète fidèle des opinions religieuses de ces dames : « Vous avez le devoir d'élever vos enfants, parce que vous êtes responsable de leur naissance ». Les parents chrétiens sont accessibles à un autre langage, et ils méritent de l'entendre. L'enfant qui leur est né est un présent de Dieu, et ce présent enrichit et ennoblit ceux qui l'ont reçu. Avec ce don merveilleux, ils sont investis d'un apostolat domestique; car ce don leur impose la mission de transmettre à l'avenir le riche héritage du passé, la mission de continuer la patrie et l'humanité, la mission de jeter dans un nouveau sillon les traditions de l'histoire humaine, semences de moissons nouvelles. Le petit être qui vient de faire son apparition a été créé pour la même fin que les ouvriers de sa naissance; il a des facultés à l'état latent, il est en puissance d'idées. S'il n'est élevé physiquement, il mourra; s'il était possible qu'il ne fût pas du tout élevé moralement, il resterait enseveli dans ses instincts. Or, Dieu fait tout pour Dieu, toute autre fin est indigne de Lui. Cette âme est capable de sentir, de recevoir des impressions diverses : — au père, et à la mère surtout, de ménager, en vue de sa fin divine, les pre-

(1) 30 septembre.

mières acquisitions de sa sensibilité, de son imagination et de sa mémoire.

L'enfant aime le plaisir et fuit la douleur. Il aimera bientôt ce que vous lui montrerez sous les dehors du plaisir et repoussera, comme vous, ce qui lui sera présenté sous les traits de ce qui l'a fait souffrir. Vos tristesses et vos joies, il les partagera ; peu après, vous l'entraînerez dans vos amours et dans vos haines. Cette première éducation, qui porte presque exclusivement sur la sensibilité, cette éducation que dispense la famille et à laquelle participent, hélas ! les domestiques, la nourrice, les employés de la maison, les voisins et les amis, cette éducation laisse des empreintes ineffaçables ; tous les observateurs moralistes sont unanimes sur ce point. Elle est bien autrement importante que l'instruction de l'Ecole primaire.

Ferez-vous un article de loi, pour placer cette éducation des premières facultés de l'enfant sous la protection des gendarmes ?

Les premiers élans de la sensibilité bien dirigés conduiront l'enfant à l'acte le plus spontané à la fois et le plus grand, le plus naturel et le plus surnaturel de l'âme, à la prière. Déjà il sent ses besoins et devine ceux de ses parents ; il apprendra facilement à prier, avant même de comprendre la portée de cet acte : l'habitude de la prière devrait inaugurer toute éducation vraiment morale. Les parents chrétiens le savent, et, avant tout autre nom, leurs enfants apprennent à bégayer des noms sacrés : Dieu, Jésus, Marie, noms invoqués sur leur berceau et que toute la famille adore.

Le chef de famille qui blasphème Dieu devant ses enfants ne se doute peut-être pas qu'il est tout simplement un monstre. Néanmoins, personne, je le suppose, n'osera proposer des inspections ou visites domiciliaires, pour constater si les parents remplissent l'obligation sacrée de former leurs enfants à la prière, si même ils ne souillent pas leurs oreilles de formules impies. Et pourtant l'éducation par la prière est la plus obligatoire de toutes.

L'enfant n'a reçu que de bonnes impressions, il sait déjà prier;

ce qui urge le plus, c'est de l'habituer à bien vivre. Pour lui, le mal se séparera du bien, comme la joie de la tristesse, comme le plaisir de la douleur. Il faut donc qu'il ait sous les yeux des exemples de bien et n'en ait pas d'autres. L'éducation par l'exemple, voilà le devoir capital de la famille, bien autrement essentiel que l'instruction la plus étendue ; ce point n'est pas susceptible de contestation. Or, ici encore, l'emploi des gendarmes et des autres moyens légaux ne saurait être proposé.

Le premier de tous les exemples dus par le chef de famille, c'est le culte domestique. On ne fera jamais croire, à des hommes qui n'ont pas abdiqué le sens commun, que la famille, cette chose merveilleuse, ce chef-d'œuvre d'une intelligence supérieure, ait poussé parmi les hommes comme un champignon social. S'il est un point acquis, c'est que l'homme ne peut pas exister sans famille ; la famille est donc de l'essence même de l'humanité ; elle n'est donc pas d'invention humaine. « Dieu *les* créa, *homme et femme* (1) » ; c'est le *fiat* de la famille, promulgué de nouveau par le Maître (2). « Dieu *les* bénit et *leur* dit : *Croissez et multipliez-vous ; remplissez* la terre et *vous l'assujettissez* ». Ainsi « Dieu créa, de la substance même de l'homme, un aide semblable à lui ; et il *leur* donna le conseil, et une langue, et des yeux, et des oreilles, et un cœur capable d'invention, et il les remplit de sagesse et d'intelligence ; il créa en eux la science de l'esprit ; il remplit leur cœur de sens, et il leur montra les biens et les maux. Il revêtit leur âme de la lumière de ses regards, pour leur montrer les grandeurs de ses œuvres, afin qu'ils célébrassent la sainteté de son nom, le glorifiant dans ses merveilles et racontant les magnificences de ses œuvres. Et il leur donna des préceptes et les fit hériter d'une loi de vie, et il établit avec eux une alliance éternelle, et il leur apprit ses jugements (3) »... Telles sont les origines divines de la famille. Elle a donc des obligations propres envers

(1) Genèse, 1, 27, 28. — (2) S. Marc, VII, 6.
(3) Eccli., XVII, 5. 10.

ce Dieu qui l'a faite ; elle est donc tenue d'offrir l'hommage de son adoration à ce Dieu qui l'a créée à l'image de la société divine. Si Dieu lui a donné *la langue, les yeux, les oreilles, le cœur et l'intelligence; s'il a fait reposer sur elle la lumière de ses regards ; s'il lui a imposé une loi de vie ; s'il a créé en elle un conseil, s'il la traite en alliée, c'est afin qu'elle chante son saint nom et le glorifie dans ses œuvres.*

Le culte domestique, la prière en famille, est donc un devoir sacré du père ou de ceux qui en tiennent la place. L'accomplissement de ce devoir serait la première barrière à opposer aux doctrines qui menacent la famille d'nne dissolution complète. Voilà une éducation vraiment obligatoire et à de meilleurs titres que les leçons du magister. Vite des lois civiles et des gendarmes, pour contraindre le chef de famille à obéir à cette divine prescription, antérieure et supérieure à tous les codes humains.

Poursuivons. Ce petit chef-d'œuvre d'amour, cet enfant dont le sourire est divin, dont l'œil pur a déjà des profondeurs où Dieu se laisse voir, il commande le respect et la tendresse : Léonide, en baisant la poitrine d'Origène au berceau, appliquait ses lèvres sur un tabernacle. Ce ne sera plus seulement par devoir, ce sera par l'impulsion invincible de l'amour que le père se reconnaîtra débiteur envers son fils de tous les dons de la vie. Développer le jeune corps en vue de l'âme, et l'âme en vue de Dieu, c'est toute l'éducation. Le père est obligé de cultiver ce portrait vivant de Dieu, d'en écarter ce qui pourrait le ternir, de le polir et le polir sans cesse, de l'embellir et de l'accroître, «jusqu'à la mesure de l'âge parfait», de manière qu'il s'approche de plus en plus de l'idéal réel et vivant du Christ, l'homme-Dieu.

Ouvriers de la ville ou des champs, vous tous qui travaillez, courbés sous le poids de labeurs mécaniques ou d'un ordre plus élevé, la vue de cet enfant, dénué de tout, riche de votre amour, fera descendre dans vos amertumes l'espérance, dans vos sillons la rosée du ciel. Vous avez «hérité de la loi de vie et de l'alliance divine»; vous lui transmettrez cet héritage avec votre honneur. Nourrissez-le de vos sueurs; procurez-lui l'espace,

l'air et la lumière; défendez-vous de spéculations précoces sur un travail infanticide; ayez le courage d'être père.

Mais cela ne suffit pas. Il faut l'instruire selon vos moyens et en vue de ce que sa position probable pourra exiger, de ce que ses facultés naissantes permettent d'espérer.

Nous voici à l'instruction obligatoire. Elle passe évidemment après l'éducation obligatoire, dont nous avons à peine esquissé quelques traits. Quoique les plus étranges paradoxes, grâce à l'esprit de la Révolution, aient pénétré dans nos mœurs et se soient fait de la routine comme une forteresse imprenable, il nous répugnerait cependant de croire qu'on pût donner à l'instruction le pas sur l'éducation, ou encore qu'on crût pouvoir rendre la première absolument indépendante de la seconde.

Si donc l'instruction est obligatoire, à plus forte raison l'éducation doit-elle l'être?

Imposerez-vous l'éducation?

Mais la famille seule peut la donner, et l'Etat n'a jamais pu, dans l'accomplissement de ce devoir, suppléer la famille. L'Etat chrétien ne le pouvait pas; l'Etat moderne, désintéressé à plaisir de tout principe religieux, serait-il privilégié? Il l'a osé dans la pratique; nous avons recueilli de ses audaces des fruits bien amers.

L'éducation de l'enfant, devoir sacré du père, droit inaliénable des familles, confiée à cet être abstrait, à ce chiffre, qu'on appelle de nos jours, l'Etat! La veille, M. Cousin; le lendemain, M. Guizot; M. Rouland ou M. Bourbeau; hier, M. Duruy; aujourd'hui, M. Jules Simon, présideront à l'éducation nationale. Tous les pères de famille pourront se dispenser d'exercer leur devoir de père; M. Jules Simon le remplira pour eux; il sera le père commun de tous les enfants. C'est la suppression de la famille.

Vous n'aurez jamais pour clients que des pères déserteurs de leurs devoirs.

Il arrive cependant que le chef de famille est obligé de se faire suppléer, même pour l'éducation; et notre société moderne, avec ses besoins nouveaux et ses préoccupations infinies,

avec son industrie dévorante, absorbe si souvent l'existence tout entière, que l'exception tend à devenir la règle.

Or, une vraie famille peut seule remplacer une famille; l'Eglise seule a des mères et des pères selon la grâce, en qui peuvent se reconnaître et se confier les pères et les mères selon la nature. Personne n'est père et mère comme Dieu, et l'Eglise est l'épouse de Dieu. La foi chrétienne, la foi des martyrs, la vertu des Sacrements, sont capables de ce miracle; le vin qui fait germer les vierges, l'Eucharistie, Dieu nourriture, voilà ce qui divinise les âmes et fait surgir des familles spirituelles. S. Joseph a élevé Jésus. L'éducation crée alors une paternité nouvelle, d'un ordre supérieur. Voyez celle qu'on disait *stérile, mère joyeuse entourée d'enfants !*

Mais, qu'on arrache de force les enfants à la famille pour les sacrifier à Moloch ! Que l'Etat nomme des pères artificiels comme il nomme des sous-préfets ou des gardes-champêtres ! Il existerait donc des pères assez dénaturés, pour accepter et subir une si révoltante tyrannie ! Il existerait donc des mères capables de se laisser enlever sans résistance les âmes de leurs enfants !

La famille est-elle donc si affaiblie, qu'on puisse impunément ouvrir son sanctuaire et le livrer aux dernières profanations? Ne surgira-t-il pas de ce sanctuaire déshonoré un témoin qui dise à l'Etat : J'ai des droits supérieurs aux vôtres et j'aurai l'honneur de mourir pour les défendre? Martyrs de la famille, je vous donne rendez-vous sur le seuil du foyer, pour le protéger contre les attentats dont le menacent les projets Duruy, Jules Simon, Gambetta, Jules Mottu, Marmottan, ennemis communs de Dieu, de la patrie et de la famille. Montrez-vous dans votre dignité, et vous les aurez vaincus.

Sur ce point, l'opinion peut se laisser surprendre par des projets hypocrites; toutefois elle nous est favorable et résisterait à des entreprises directes contre le droit des familles. Les meilleurs esprits de l'Université elle-même avouent : 1° que l'Etat est sans mandat pour élever les enfants; 2° qu'il est absolument incapable d'y réussir, et qu'une malheureuse expé-

rience l'a surabondamment établi; 3° que le droit des familles est incontestable.

Mais il n'en est pas de même, selon eux, de l'instruction. L'instruction, en France, n'est pas assez répandue. Nous avons été vaincus par la science. La diffusion de l'instruction peut seule nous relever de nos chutes.

Un mot à chaque difficulté. L'instruction ne saurait être séparée de l'éducation dont elle fait partie, puisqu'elle n'est autre chose que l'éducation de la raison. Oui, la raison a besoin d'être élevée ; c'est peut-être humiliant pour son orgueil, mais c'est un fait. La raison est une puissance imbécille qui doit passer par les langes, qui bégaie ce qu'on lui apprend et ne saurait s'aventurer sans secours et sans guide dans les vastes champs de la pensée. A la famille d'élever cette faculté comme les autres.

La foi de la famille est la lumière de la raison naissante. Est-ce la foi de l'Etat que vous prétendriez lui substituer? Est-ce la foi du premier faquin venu, ayant reçu mission de M. Rouland, de M. Duruy ou de M. Simon? Mais l'Etat moderne n'a pas de foi, ne saurait en avoir sans s'écarter de la loi qui lui impose une égale indifférence pour toutes les opinions : M. Simon a son Dieu, MM. Duruy, Cousin, etc., avaient chacun le sien : *Ce sont de puissants dieux.* Mères coupables! Malheureux enfants!

L'instruction est obligatoire comme partie essentielle de l'éducation, et cette obligation incombe à la famille seule. Le dévoûment chrétien peut suppléer, même avec avantage, à la mère absente, au père absorbé par un travail incessant. Mais rien ne peut dispenser le père et la mère de choisir, avec le sens exquis du cœur, ces suppléants de leur amour ; et personne ne doit entraver la liberté de ce choix.

Cette liberté est de droit naturel et divin. La confisquer au profit de l'Etat serait la plus insupportable des tyrannies.

Quel est le degré de cette instruction due par les parents, et jusqu'où s'étend en cette matière leur obligation? La réponse générale est aisée.

Ils doivent le nécessaire. Ils y ajouteront l'utile selon leurs moyens.

Or, « une seule chose est nécessaire », a dit le Maître. Connaître Dieu et le servir. Ce n'est pas une science médiocre, ni un honneur mesquin. On peut se passer de tout, excepté de la connaissance de Dieu et de la religion. Sans Dieu et sans religion, l'homme n'est pas élevé. Si l'enfant, à qui l'on a caché Dieu, appartient à une famille pauvre et isolée, ce sera comme une apparition de l'état sauvage ; et, dans sa brutale franchise, il épouvantera de son cynisme les bourgeois qui passeront près de lui. On commence à le rencontrer par groupes dans les grandes villes, et les petites n'en sont plus exemptes. Si l'enfant sans Dieu appartient à un monde qui a de l'instruction et quelques dehors, il ne sera pas plus homme pour cela, il ne conservera avec l'humanité que des rapports apparents; son âme est mort-née.

La connaissance de la religion est l'instruction obligatoire par excellence. L'Etat, sans religion, en tant qu'Etat, ne saurait avoir qualité, ni pour la donner, ni pour la faire donner par ses agents. La famille ne peut ici être remplacée que par l'Eglise. De là, stricte obligation pour le père d'envoyer son fils au catéchisme et aux instructions de son curé. Si donc le gouvernement croit devoir faire une loi sur ce sujet, le premier article devra imposer au père cette école de l'Eglise, la seule indispensable.

Je le confesse; sur ce point, l'instruction, en France, n'est pas assez répandue. Nous n'avons pas été vaincus par la science de nos ennemis, mais bien par notre ignorance en matière de religion. Si tous les défenseurs de la patrie avaient eu l'héroïsme de nos zouaves catholiques, la France eût été le tombeau des Prussiens. La religion, qui a fait la patrie, comme le lui ont reproché fort à propos les communards, a le don de communiquer l'héroïsme aux moins braves par tempérament.

On apprend à l'Eglise bien des choses nécessaires. Les bons chrétiens sont de bons soldats, des administrateurs intègres, des commerçants probes, des chefs d'industrie qui aiment leurs ou-

vriers, des ouvriers qui aiment leurs patrons. On y apprend beaucoup d'autres choses encore : une morale qui ne procède pas de l'Etat, de la bonne et solide histoire où se trouvent les titres du genre humain et les titres de la patrie. On y entend la parole de Jésus, le maître de toute science, toujours vivante dans son Eglise. On y entend les Pères et les Docteurs, les Papes et les Conciles ; tradition toujours vivante sur les lèvres des évêques et des pasteurs. Nos prêtres ont tous reçu un enseignement secondaire complet et un enseignement supérieur. Ils connaissent tous les langues anciennes , le droit ecclésiastique, la philosophie, la théologie, l'histoire de l'Eglise qui est aussi l'histoire du monde. Sortis du peuple, pour la plupart, ils ont laissé la charrue du père comme Pierre laissa ses filets, et ils ont suivi les leçons du Maître. A eux seuls, d'après une statistique donnée par M. Ch. Dupin à la chambre des pairs et non démentie, ils ont consommé plus de livres, en notre siècle , que toutes les autres professions ; plus de 30 millions de francs de livres en quelques années ! Sous une écorce quelquefois un peu rude, il y a là des trésors de science que sont loin de posséder tant de petits crevés, aux gants irréprochables et au parler mielleux. Les prêtres ont, après tout, mission de parler et d'enseigner, mission qu'ils tiennent de l'évêque, lequel la tient du Pape ; et le Pape la tient de Jésus-Christ par une succession non interrompue de Pontifes, qui remonte jusqu'à S. Pierre et par S. Pierre jusqu'au Dieu qui, du haut de la montagne des béatitudes, fit le premier prône et le premier catéchisme.

Et vous admettrez, ô représentants de mon pays, vous que la France de Clovis, de Charlemagne, de S. Louis, appelle à son secours, pour lui ouvrir les voies de la régénération, vous admettrez que le prêtre soit remplacé par un employé du choix de M. Simon ou de tout autre ? Il suffira que cet homme soit en règle avec le code et qu'il ait un brevet sur parchemin pour suppléer et la famille et le prêtre !

Si donc l'instruction doit devenir obligatoire, *de par la loi et les gendarmes*, il faut conclure que les enfants seront

conduits au prône et au catéchisme sous peine d'amende ou de prison.

Est-ce là ce que veulent les partisans de l'instruction obligatoire ?

Non, ils veulent qu'on sache lire et écrire, qu'on apprenne un peu de mathématiques, un peu de géographie, un peu d'histoire, un peu de ceci, un peu de cela.

La religion serait moins nécessaire que la lecture ! Nous aurions été battus, parce que nos soldats ne savaient pas lire ! Pour qui prend-on les gens à qui l'on débite de si grosses sornettes ? Mgr Dupanloup a très-bien répondu : « S'ils se sont fait battre, ce n'est pas parce qu'ils ne savaient pas lire, c'est parce qu'ils ne savaient pas obéir ».

Les besoins d'une mauvaise cause ont poussé la *Revue* de M. Yung, déjà citée, jusqu'à dire que les soldats prussiens étaient plus instruits que nos officiers. Nous n'ignorons pas tout ce qui se peut dire contre l'éducation universitaire, contre la vie de garnison, contre l'oisiveté et l'ignorance qu'elle produit ; mais une telle exagération ne mérite que le mépris pour toute réfutation. Nos officiers ont peut-être beaucoup de reproches à s'adresser, je ne veux ni l'examiner ni surtout le contester ; mais, à coup sûr, ils valent mieux que nos journalistes, nos avocats et nos professeurs. Je laisse de côté les exceptions, d'autant plus honorables qu'elles ont un plus grand effort de réaction à exercer. Mais nos avocats ont fait dégénérer en verbiage toute notre politique : politique d'agitation factice au dedans, politique sans honneur au dehors. Mais nos professeurs ont imbu les générations nouvelles de doctrines creuses, impuissantes et inutiles barrières contre la décadence des caractères et l'envahissement des mauvaises mœurs. Mais nos journalistes ont fait descendre l'impureté jusque dans l'intelligence; ils ont corrompu l'esprit public; après s'être fait un jeu des choses saintes de la foi, ils se sont fait un jeu des choses saintes de la raison. Pesez ce mot, il n'y a plus de probité même dans les théories; après avoir détruit la foi, on a dissous l'opinion. Mais nos journalistes ont applaudi aux annexions italiennes ; ils ont

salué la grandeur naissante de la Prusse ; ils ont préparé ses triomphes et nos défaites. Ils ont applaudi à l'acte du plus effronté brigandage qui se soit jamais commis, protégé par nos désastres : — lorsque Rome, défendue par des Français, était bombardée par un roi chrétien, que liait envers nous un traité sacré ! lorsque cette invasion sans déclaration de guerre, crachat jeté à la figure de la France par une puissance qui était l'œuvre de la France, consommait dans le monde la défaite de la justice et du droit, lorsque ce crime collectif de l'Europe faisait écho aux canons de Forbach et de Wissembourg ! Et ces journalistes osent parler des causes de nos désastres !

La cause de nos désastres ! c'est leur plume sans pudeur et sans foi.

Or, ce sont ces mêmes journalistes qui mènent, non plus l'opinion publique, elle est morte ou peu s'en faut, mais les agitations publiques, et font monter à la surface de nos effervescences, parmi toutes les écumes de la société, ces mots, étranges dans leur bouche : Instruction obligatoire !

Plus de Dieu, plus de prêtres ! Apprenez à lire, disent-ils, parce que, avec la licence actuelle de la presse, nous savons ce que nous vous ferons lire.

L'Eglise catholique aime l'instruction autrement que ces marchands de phrases ; car elle est la maîtresse d'école des sociétés, elle èst l'humanité enseignante. Seule, pendant de long siècles, elle a dispensé l'instruction aux nations nouvelles, nées de son amour. La France est sortie de cette école.

Aujourd'hui encore l'Eglise multiplie ses écoles et prodigue ses enseignements. Si elle ne fait pas plus, c'est que vous l'en empêchez ou que vous y mettez toutes les entraves que peut vous suggérer la haine du bien.

S'il est vrai que vous aimièz sincèrement l'instruction, dites-nous pourquoi vous avez tant d'éloignement pour cette grande institutrice. Dites-nous pourquoi vous éloignez d'elle ses enfants autant que cela dépend de vous.

Non, vous ne voulez pas l'instruction ; non, ce n'est pas le zèle de la science qui vous anime. Vous voulez établir un rem-

part d'ignorance entre les âmes et Dieu, et votre zèle actuel est de même nature que votre zèle d'hier pour l'accroissement du Piémont et la grandeur de la Prusse.

Pour que l'instruction fût obligatoire, de par la loi et les gendarmes, il faudrait que cette obligation fût susceptible d'une définition précise. L'obligation s'étendra-t-elle jusqu'à la géographie de l'Allemagne, ou ne devra-t-elle pas passer le Rhin, ou même, hélas! s'arrêtera-t-elle en deçà de la Moselle? Apprendra-t-on les chefs-lieux de préfecture, faudra-t-il y joindre les capitales d'arrondissement? Quelles sont les rivières dont on devra savoir le nom et quelles sont celles que l'on pourra ignorer sans que la gendarmerie s'en mêle?

Si l'instruction est obligatoire, et que, dans le village ou la ville que j'habite, les écoles existantes répugnent à ma conscience de père ou de mère, que faudra-t-il que je fasse? Passer outre, vous sacrifier ma conscience et jeter mon fils dans une école qui est à mes yeux une école de perdition et peut-être un foyer d'immoralité? Eh! bien non, honte à qui fait litière de ses devoirs, fait taire la voix du sens moral, et immole sa conscience sur les autels de César. Pour la première fois, je comprends qu'il est des cas où *la résistance est*, comme vous dites, *le plus saint des devoirs*. Et le devoir des journalistes, qui ont conservé le sens religieux, serait de prêcher ouvertement cette résistance, dans le cas où les ennemis de l'ordre social pourraient obtenir de nos représentants une si désastreuse concession.

En résumé, l'*instruction obligatoire*, importation de Prusse, imposée à l'Alsace, serait un acheminement vers la ruine complète de notre pays.

Ni éducation, ni instruction, ne sont obligatoires en dehors des principes religieux, et c'est précisément le cas de ceux qui réclament l'intervention de l'Etat pour les imposer.

La religion, au contraire, reconnaît et consacre cette obligation.

L'éducation religieuse et morale, par l'exemple, par le culte de famille, par les leçons du foyer, est bien autrement obligatoire que l'instruction.

L'instruction religieuse, d'une absolue nécessité, est seule vraiment obligatoire, et seule l'Eglise peut la donner.

Les familles ont un droit absolu de régler l'éducation de leurs enfants.

L'instruction littéraire et scientifique n'est pas indispensable. Elle est utile, et l'Eglise lui est infiniment plus favorable que ses ennemis.

Il est impossible de déterminer le degré obligatoire de cette instruction. Ce genre d'obligation morale échappe à une définition précise et par suite à toute réglementation administrative. Elle est du ressort de la philosophie et de la religion. Le moraliste peut l'inculquer dans ses livres; le prêtre, la recommander en chaire, avec plus d'autorité et plus de fruit. Nous la propagerons avec plus de sécurité, lorsque nous n'aurons plus à redouter ces malfaiteurs de la plume que l'enfant rencontre sur tous ses chemins, serpents à forme humaine qui versent à son innocence le poison dans la liqueur : romanciers obscènes, journalistes d'une mauvaise foi nauséabonde.

Contre la fausse science, contre le charlatanisme impie, nous voudrions être protégés par une instruction vraiment complète et supérieure. Car, *si peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène.* Hume en avait *peu*, Pascal *beaucoup*. Je demanderais volontiers, pour l'Ecole polytechnique, un bon cours sur les sciences comparées, à l'usage des jeunes savants chargés d'x et qui ignorent tout le reste. Je demanderais surtout pour nos journalistes l'instruction supérieure obligatoire, ne fût-ce que pour leur épargner de grossiers anachronismes et le ridicule dont ils se couvrent quand ils prennent le Pirée pour un homme, un jésuite poète pour un architecte de même nom, quand ils placent Ximenès au siècle dernier, etc.

L'instruction obligatoire imposerait à la famille le choix forcé d'une école qui pourrait répugner à sa conscience; par exemple, toutes les fois que, dans la localité où elle se trouve, pas une école n'a sa confiance. Or, cela est monstrueux.

L'instruction obligatoire est une utopie et cache un piége. Les partisans de l'instruction obligatoire sont tous libres-penseurs

ou athées ; tous les communards sont de leur avis. Les journalistes qui veulent l'instruction obligatoire comme en Prusse, ont préparé, par la pression qu'ils ont exercée sur l'opinion, l'agrandissement de cette puissance, et par suite nos désastres.

Les représentants de la France feront acte de religion, en repoussant l'instruction obligatoire qui livrerait la patrie à des hommes sans patrie, la famille à l'Etat, nos enfants à des écoles sans Dieu.

Les représentants de la France feront acte de patriotisme, en repoussant l'instruction obligatoire qui continuerait l'invasion prussienne. L'instruction obligatoire n'est pour rien dans les victoires de nos ennemis ; elle est pour tout dans leur mépris pour le droit et la justice. Nous n'avons pas été vaincus parce que nous n'étions pas assez prussiens, mais parce que nous n'étions plus assez français. Ce ne sont pas les mœurs prussiennes qu'il faut introduire parmi nous, ce sont les mœurs françaises qu'il faut reprendre. Infidèles à nos traditions, nous avons provoqué les infidélités de la victoire.

S'il est un point évident, c'est que nos magisters, doublés du gendarme, ne sauveront pas notre pays. Restaurons la religion et la famille, au lieu d'amoindrir l'une et d'affaiblir l'autre ; ou bien préparons-nous à suivre, dans son tombeau, notre sœur la Pologne, cette première proie jetée par la Révolution aux Césars du Nord.

(*A continuer.*) L. Allemand.

LES LIGUES CHRÉTIENNES.

Le mois de février 1871, ce mois vraiment singulier, qui n'apportait à l'Europe ni la paix ni la guerre, était bien propre aux réflexions sérieuses, aux résolutions chrétiennes. En effet, pendant cet armistice douloureux, qui suspendait les feux des Prussiens sans les éteindre, qui allumait les torches de la Commune sans leur permettre l'incendie, en face des ruines amoncelées à leurs pieds, des nuages menaçants sur leurs têtes, les hommes sérieux ne pouvaient plus conserver aucune illusion sur l'état des pays civilisés. Ils se hâtaient de compter leurs pertes, de sonder la plaie sociale pour en connaître l'origine et la profondeur; ils sentaient la nécessité de chercher, ailleurs que dans les fausses théories de la sensualité, les remèdes à tant de maux, et ils étudiaient le problème redoutable qui s'impose à toutes les intelligences. Voulant apporter notre pierre à l'édifice, nous proposions en ce moment la fondation d'une *Ligue catholique pour la défense de l'Eglise;* nous disions à nos amis d'abord, et ensuite à tous les lecteurs de la *Revue* : Plus d'illusions, plus de pacte avec les ennemis de la vérité, plus de capitulations de principes! Le torrent révolutionnaire, grossi des flots impurs du vice et de l'impiété, fait irruption sur toutes nos connaissances, déborde sur toutes nos institutions, détruit à la fois le caractère national et le caractère individuel, ravage les intelligences et les cœurs, menace enfin toute vie. Au sein des prospérités matérielles et des énervements du bien-être, nous pouvions nous bercer de trompeuses espérances; nous pouvions, jusqu'à un certain point, trouver inopportuns les austères avertissements de l'Eglise; mais aujourd'hui, au sein de ces douleurs, de ces ruines, de ces hontes préparées par le bien-être même ou enfantées par l'indépendance de l'orgueil, reste-

rons-nous dans notre inexplicable aveuglement, ou bien n'en sortirons-nous que pour tomber, de l'oisive et béate présomption qui ne fait rien (car elle s'imagine avoir bien fait toutes choses et, dès lors, n'avoir rien à réparer), dans l'abattement du désespoir, qui ne fait rien non plus parce qu'il croit le mal irréparable. Non, pas de présomption, mais pas de désespoir non plus : du courage et des actes ! Le siècle qui a vu briller du nouvel éclat de l'infaillibilité le soleil des âmes ne saurait être condamné à d'éternelles ténèbres ; le Concile a pu trouver le chaos, il préparera l'ordre et la vie. Ayons donc confiance, imitons l'exemple de nos évêques ; groupés avec eux autour de notre Père, dépouillons notre ennemi commun, la Révolution, de tous les joyaux qu'il nous a dérobés, et dont il se pare pour humilier notre mère; attaquons ses principes mauvais ; repoussons ses flatteries aussi bien que ses violences ; unissons-nous enfin pour le combattre et pour le vaincre. Que notre mot d'ordre soit : *Reconstruction de la société sur ses vrais principes ;* et notre cri de ralliement : *Guerre à la Révolution !*

Lorsque nous lancions ce cri de guerre, nous n'avions pas la prétention de prendre l'initiative d'un mouvement indispensable, d'émettre une pensée propre ; nous étions l'écho de la pensée commune. Nous n'avions qu'un mérite, celui de formuler, à Nimes et pour nos amis, le désir, le sentiment instinctif, sinon le vœu formel de tous les hommes de bien. Aussi n'avons-nous pas été les seuls à demander aux catholiques de s'unir contre les ennemis de l'Eglise et de la société. Au moment où notre Ligue publiait son programme dans cette *Revue*, d'autres ligues se formaient autour de nous : ligues religieuses, ligues intellectuelles, ligues sociales, ligues politiques, ligues pieuses. Ces ligues ont toutes un caractère chrétien ; elles peuvent se proposer un but spécial ou un but général ; elles peuvent restreindre leur action ou l'étendre ; mais, au fond, elles poursuivent toutes la même fin : réparer les désastres du passé, combattre les désordres du présent, assurer le triomphe de l'avenir. Toutes méritent donc nos éloges ou notre adhésion. Dès lors, c'est un devoir pour nous de les faire con-

naître aux lecteurs de la *Revue*. Nous sommes heureux de remplir ce devoir, d'aider par là au succès de ces associations et de mettre nos amis à même de travailler avec plus d'ensemble, en leur révélant les efforts qui sont tentés autour d'eux et auxquels ils s'empresseront de concourir.

Quelques-unes de ces ligues ont précédé les tristes événements qui ont humilié la France et étonné l'Europe. Parmi elles contentons-nous de signaler celle dont *l'Observateur catholique*, de Milan, fut le promoteur. Pour combattre les empiètements impies du Piémont sur le domaine pontifical et réveiller la foi des Italiens, cette feuille, admirable de doctrine et de foi, fondait la *Ligue sacrée*, et faisait à ses concitoyens un appel chaleureux, que nous citons ici d'après *l'Araldo* :

Quand le péril est sur nos têtes, l'instinct naturel nous porte à nous serrer contre ceux qui nous sont chers, pour attendre ensemble l'heure de l'épreuve, croyant qu'elle en sera moins terrible, et peut-être s'évanouira en nous trouvant unis. Et puis, c'est un axiome très-connu, et confirmé par l'expérience, que l'*Union fait la force ;* beaucoup, qui furent des atomes isolément, devinrent, ensemble, une masse capable d'opposer une résistance sérieuse.

Cette disposition à s'unir est d'ailleurs le caractère propre des vrais catholiques. Quand les portes de l'enfer semblent prévaloir, quand les ennemis par milliers se rangent pour combattre l'Eglise, alors les Catholiques font une ligue entre eux, s'opposent aux assauts de l'ennemi et sont toujours vainqueurs.

Sans remonter si avant dans l'histoire, jusqu'aux catacombes et aux croisades, il n'est personne qui ne se rappelle la *Ligue sainte* ordonnée par Jules II, au commencement du XVIe siècle (5 octobre 1511), pour prévenir le schisme et restituer Bologne au patrimoine de Saint-Pierre. La Réforme ensuite fit surgir la *Ligue catholique*, établie à Ratisbonne en 1524, et renouvelée à Dessau deux ans après.

On connaît aussi la Ligue formée par les catholiques de France, vers la fin du XVIe siècle (1568), pour arrêter les progrès du Calvinisme, ligue qui fut bénie et secourue abondamment par le Pontife S. Pie V. Il fut encore l'âme d'une autre ligue qui, presque dans le même temps, se forma pour s'opposer aux Turcs, qui menaçaient l'Europe, et aboutit à la victoire de Lépante.

A ces grands faits, auxquels prit part (on peut le dire) toute

la catholicité, nous pourrions ajouter des populations, des cités, des bourgades s'unissant pour opposer une digue à l'esprit du mal. Les protestants savent aujourd'hui combien est terrible pour eux cet accord des esprits et des volontés.

L'esprit infernal, aujourd'hui, va se déchaînant de plus en plus contre les institutions et les dogmes de notre sainte religion. Le mal peut devenir irréparable ; c'est pour cela que nous sommes appelés à former une ligue que nous appelons « sacrée ». Revêtons les armes du chrétien, la foi, la prière et l'amour des souffrances, et préparons-nous à combattre l'ennemi, qui s'avance à grands pas.

On connaît les vaillantes luttes soutenues déjà par *l'Association romaine pour les intérêts catholiques*. La *Société promotrice* de Florence et le Congrès des catholiques italiens, tenu récemment à Venise, sont les manifestations de la même pensée, du même besoin, une pensée de défense, un besoin d'union.

L'ennemi ne devait pas se contenter de ravager l'Italie. Il lance contre la forteresse de la vérité ses premières, ses plus violentes cohortes ; mais il ne lui suffit pas de menacer la tête et le cœur, il veut atteindre les membres. Paris, par sa position et par son influence, devait être la ville la plus menacée. Il a sa *Ligue sacrée* pour le défendre. Quelques catholiques, réunis, à la fin du siége, en vue de préparer les élections à l'Assemblée nationale, fondèrent le *Comité catholique* (1). Bientôt après, ce *Comité* fut amené par les circonstances à se constituer définitivement et à généraliser son action et son but. Aujourd'hui, il travaille avec ardeur et souvent avec succès à défendre les grands principes d'ordre et de vérité, non plus seulement à Paris, mais dans la France entière.

Citons quelques extraits du programme qu'il a publié le 15 juillet :

Le but que nous voulons atteindre est bien simple : nous unir pour nous défendre.

A aucune époque de l'histoire, si ce n'est aux plus mauvais

(1) Le *Comité catholique* a son centre à Paris. Toutes les adhésions ou demandes de renseignements peuvent être adressées à M. Léon Pagès, rue du Bac, 150.

temps du paganisme ou dans la sanglante débauche de 93, la religion catholique, ses ministres et ses fidèles n'ont été plus violemment attaqués par l'esprit révolutionnaire, par les sectes franc-maçonniques et philosophiques. C'est une conspiration incessante de toutes les formes du mensonge contre la vérité, de tous les modes de révolte contre l'ordre et la justice. On proclame bien haut la liberté de conscience, mais à nous seuls on la dénie. Notre Souverain-Pontife est attaqué, privé de ses domaines, gêné dans sa haute juridiction. Nos prêtres sont calomniés, dénoncés stupidement comme les ennemis du progrès de la société, et nous avons vu comment ils ont payé de leur sang ces odieuses diffamations. Nos religieux et nos religieuses sont voués aux insultes et aux dérisions, en vue de rendre pour ainsi dire naturelle leur spoliation, qu'on a méditée. Sous le prétexte de séparer l'Eglise d'avec l'Etat, on ne vise qu'à enlever au clergé les justes indemnités qui lui avaient été reconnues comme un dédommagement partiel de ce dont on l'avait dépouillé. L'irréligion a partout semé des professeurs dans le haut enseignement et dans l'Université, pour attaquer notre foi, soit dans l'ordre des sciences, soit dans l'histoire ; et nous nous trouvons paralysés devant cette perversion intellectuelle et morale, qui produit d'immenses ravages parmi notre jeunesse. En un mot, les droits des catholiques et parfois la sûreté personnelle de leurs ministres sont incessamment mis en péril, ou par la violence quand la révolution triomphe, ou par des agissements pervers dans le cours ordinaire des choses.

N'est-il pas juste et sage que nous nous unissions pour résister à ces attaques ?

A côté de toutes les œuvres que le catholicisme a fondées et qu'il fait vivre, il est possible d'en instituer une qui soit pour toutes un corps de défense et de soutien, prêt à lutter pour nos intérêts communs, soit auprès de l'opinion, soit auprès de l'Assemblée suprême et des autorités du pays, soit dans les élections.

Certes, les catholiques sont nombreux dans Paris, et ils ont été soutenus, pendant le siége, par plusieurs journaux religieux et conservateurs ; cependant on a pu alors enlever les crucifix des écoles, chasser de leurs maisons des Religieuses et des Frères enseignants, au mépris des admirables preuves de dévouement, d'abnégation et de sacrifice donnés dans les ambulances et sur le champ de bataille ! Peut-être n'eût-on pas commis tous ces attentats, si déjà les catholiques s'étaient trouvés constitués et résolus à défendre leurs droits. Et peut-être le pouvoir, se sentant secondé par un faisceau d'efforts résistants, n'aurait pas toléré ce qu'il a laissé faire. Qui sait même si, Dieu bénissant les prières et les œuvres de ce groupe, Paris n'aurait pas mérité d'être sauvé des barbares du dehors et du dedans ?

Le *Comité catholique* se compose :

1° D'un *Conseil central*, auquel sont adjoints des *Membres assistants;*

2° De *Comités particuliers*, divisés par arrondissements et dont les présidents sont membres assistants du Conseil central;

3° De tout membre adhérent au *Conseil central*, ou faisant partie d'un *Conseil particulier* de la province en relation avec le *Conseil central;*

4° Des dames ou Comités de dames qui voudront adhérer au Comité.

Les frais du Comité seront couverts par les cotisations.

Les cotisations annuelles sont de 25 francs.

Passant de la théorie aux actes, le *Comité catholique* s'occupait d'abord, à Paris, des élections à l'Assemblée nationale et au conseil municipal, et exerçait dans ces élections une légitime et sérieuse influence; plus tard, il portait sa sollicitude sur les pauvres orphelins de la Commune, dont une association antichrétienne voulait s'emparer ; enfin, le 29 septembre, il étendait son action à la France entière, et adressait une circulaire à tous les hommes d'ordre au sujet des élections aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissement. Cette circulaire indique la ligne de conduite que le Comité se propose de suivre dans ces questions délicates, dans ces questions politiques, où tout semble diviser et dans lesquelles il importerait de s'entendre, afin d'assurer le triomphe des vrais principes et de sauvegarder les intérêts de l'enseignement primaire, les droits du clergé, la liberté de la charité... Rien n'est plus large que le point de vue auquel il se place, rien n'est plus admissible par les simples conservateurs eux-mêmes. Citons simplement:

Partout où il sera possible d'unir, pour l'élection, nos efforts à ceux des comités de l'ordre, notre ligne de conduite est tracée. N'y a-t-il pas, en effet, un trait-d'union possible entre nous, qui défendons plus particulièrement nos institutions catholiques, parce que nous les considérons comme les bases fondamentales de la société, et les hommes qui s'inquiètent plus généralement de conserver l'ordre social ?

Que demandons-nous, pour unir nos efforts à ceux des comités de l'ordre? Deux choses très-simples et que personne ne peut trouver exagérées :

Premièrement, que les candidats nous soient au moins bien-

veillants ; car il serait déraisonnable de nous demander nos voix pour des hommes qui nous seraient hostiles.

Secondement, que, parmi ces candidats, quelques-uns soient tout à fait nôtres et décidés à défendre devant le Conseil nos intérêts les plus chers, s'ils venaient à y être attaqués par l'esprit subversif.

A côté de ce *Comité* formé à Paris, et pouvant s'unir avec lui, surgissent en France plusieurs ligues purement politiques. Tout en évitant de se poser sur le terrain religieux, ces ligues poursuivent un but vraiment chrétien; elles veulent grouper toutes les forces conservatrices pour déjouer les menées occultes des sociétés secrètes, combattre les tentatives des hommes de désordre, assurer la victoire aux hommes d'ordre, asseoir la société sur ses véritables bases : Dieu, la famille, la propriété.

Déjà plusieurs de leurs comités fonctionnent dans les départements ; ils n'ont jusqu'ici qu'une organisation locale, mais ils travaillent à une organisation générale et tendent à constituer partout des *Ligues de l'ordre*. L'initiative de ces fondations paraît appartenir à M. Ernest de Chavigny, dans le département de l'Allier. Dans un discours plein de feu et d'opportunité, M. Ernest de Chavigny montre l'importance, la nécessité de ces *Ligues*, définit leur but et trace le plan de leur organisation :

Notre devoir à tous est le même, s'écrie-t-il dans un appel à ses concitoyens : oublier nos haines, nos rancunes, nos divisions ; faire un faisceau de toutes les armes loyales et honnêtes, ne constituer qu'un parti : le grand parti de l'ordre, contre la démagogie qui brûle et qui démolit, tandis que nous voulons reconstruire.

Les adversaires que nous combattons nous donnent, il faut l'avouer, l'exemple de l'union et de l'activité. Si nous voulons les vaincre, il faut nous organiser.

Pour que l'unité d'action existe, dans cette lutte que nous allons entreprendre, la cause de l'ordre doit avoir ses mandataires, ses représentants.

Un comité électoral, départemental, définitif, qui sera toujours sur la brèche, prêt à agir, est indispensable.

Il correspondra avec les comités cantonnaux, les aidera, s'ils en sentent le besoin, et l'organisation du département sera complète.

A Poitiers, une *Ligue* semblable a été également organisée dans les communes, bourgs et villes qui ne veulent pas être écrasés par l'*Internationale.*

Les associés ne s'unissent que pour résister énergiquement aux attaques des ennemis du bien; ils se réservent une grande liberté d'action pour s'occuper de leur organisation locale.

Comme signe de ralliement, ils font frapper une médaille qui sera distribuée à chacun des membres et qui indique bien clairement la pensée de renouer avec les traditions chrétiennes de la France. Cette médaille, en métal blanc, porte, d'un côté, la croix de Malte, avec l'exergue : *Gesta Dei per Francos ;* de l'autre côté : *Dieu et Patrie... Reine du ciel, sauvez la France !*

Dans le département des Landes, le journal *le Patriote catholique* entre résolument dans cette voie ; il s'était associé, dès le mois de juin, à la pensée de former une Ligue catholique pour la défense de l'Eglise ; il accueille maintenant les Ligues de l'ordre et vient d'envoyer une circulaire aux habitants des Landes pour les inviter à une action commune contre le désordre :

Les élections du 2 juillet, leur dit-il, contiennent dans leur résultat un enseignement sérieux pour les conservateurs.....

On a vu d'abord que le succès, en matière électorale, exige, outre beaucoup d'activité, beaucoup de discipline, c'est-à-dire une organisation véritable.

On a pu constater ensuite l'influence que la presse exerce dans des sens contraires.

Il est enfin devenu manifeste que les populations des campagnes elles-mêmes, adroitement travaillées par des publications perfides, ont laissé, un moment au moins, fléchir leur bon sens séculaire, et, sous l'empire de terreurs que le mensonge avait réussi à éveiller chez elles, ont apporté pour la première fois un appoint décisif à des idées qu'il importe de combattre.

Les conservateurs seraient inexcusables, s'ils ne comprenaient point la gravité de la situation que ces faits révèlent ; ils seraient coupables envers la société comme envers eux-mêmes, s'ils ne prenaient pas sans délai tous les moyens de ressaisir le succès pour les élections prochaines. Les conservateurs sont les plus nombreux dans le département des Landes, comme partout en France ; il leur manque trop souvent l'activité habile et l'énergie ; et on a pu, avec quelque justice, les accuser d'indolence. Il serait temps de montrer à la fois de la résolution et du savoir-

faire. Dans beaucoup de départements déjà, se sont formées des *Ligues des hommes d'ordre* : pourquoi le département des Landes ne formerait-il pas la sienne?

Organiser les forces conservatrices, en assignant à chacun son rôle et son poste de combat, dans une lutte où la plume et la parole doivent être les seules armes ; répondre au mensonge par la vérité, opposer les bonnes doctrines aux mauvaises : telle doit être la mission complexe d'une *Ligue des hommes d'ordre*. Ce but à atteindre suppose un *journal* exposant des idées, et même des *agents* contribuant à les répandre ; ce but à poursuivre exige de ceux qui se le posent des sacrifices.

Un journal existe déjà, qui peut devenir l'organe d'une pareille *Ligue*. Il s'est appelé jusqu'ici *le Patriote catholique;* et si son titre venait à être changé, selon le désir de quelques souscripteurs, ses idées resteraient les mêmes : le nouveau journal serait, lui aussi, le défenseur inébranlable des grands intérêts religieux et politiques (1).

Le *Conservateur*, publié à Auch, pousse ses lecteurs à entrer dans le mouvement; il a essayé de fonder une société d'initiative. — A Lorient, M. Guyot des Salins a établi aussi une association des hommes de bien; nous n'avons pas le programme de ces diverses unions, mais nous savons l'esprit qui les anime et nous leur souhaitons le succès que méritent l'intelligence et le dévouement de leurs promoteurs.

La *Société bibliographique* (2) vient de se mêler à ce mouvement général; tout en poursuivant son œuvre de patiente érudition et de consciencieuses recherches. pour fournir aux hommes laborieux des sources d'études et des documents ; tout en continuant ses publications savantes, elle tient à prendre sa part plus active, plus militante dans la lutte qui s'est engagée entre les vrais amis du peuple et ses perfides flatteurs. Elle voudrait donner aux défenseurs de la bonne cause une légitime notoriété et venger les députés catholiques des attaques, des railleries, des injustices, des calomnies répandues contre eux par les mauvais journaux; aussi, dans ce but, en sa séance du 3 août, le conseil de l'œuvre a adopté le projet de publier à bon marché

(1) Ce projet a reçu son exécution ; *l'Eclaireur des Landes* est le titre du journal qui continue *le Patriote catholique*.

(2) Le siége de la *Société bibliographique* est à Paris, rue du Bac, 77.

une série de brochures, sous le titre de *Questions politiques et sociales*, pour populariser les meilleurs discours prononcés à la Chambre et faire connaître les discussions les plus importantes *au point de vue des grands intérêts religieux, sociaux et moraux*. Ce projet a reçu un commencement d'exécution, trois brochures ont déjà paru; elles contiennent les discours prononcés à l'Assemblée nationale : 1° *sur la question romaine ;* 2° *sur les élections du 2 juillet ;* 3° *sur la décentralisation*. En dehors de ces discussions de la Chambre, que tous les députés conservateurs, que tous les comités électoraux de l'ordre s'empresseront sans doute de répandre, la Société bibliographique a l'intention de traiter les sujets les plus controversés, les plus obscurcis en nos temps de désordre et de trouble ; elle prépare, en ce moment, une série de brochures pleines d'actualité, qu'elle édite sous le titre de *Questions du jour*.

Mais comment donner à ces œuvres si nécessaires la publicité qu'elles méritent? Comment les répandre parmi le peuple des villes ou des campagnes, sans provoquer une organisation des amis de l'ordre ou sans s'appuyer sur une organisation déjà existante? Les membres de la Société l'ont compris; aussi font-ils appel à tous les amis du bien, à tous les Comités catholiques et conservateurs dans les départements où les Comités existent, et essaient-ils de susciter ou de fonder des centres d'action et de propagande dans les provinces qui en sont dépourvues. Déjà plusieurs conseils départementaux fonctionnent régulièrement; ils étendent, ils exercent leur action par des conseils ou des délégués cantonaux; ils correspondent avec le conseil central, qui se réunit à Paris, rue du Bac, 77, et organisent ainsi une propagande que nous devons tous encourager et qui, j'espère, contrebalancera l'influence désastreuse des publications démagogiques.

L'Association de Saint-François de Sales (1) ne pouvait

(1) L'Association de Saint-François de Sales a son bureau central à Paris, rue de Verneuil, 33.

pas rester en dehors du mouvement général; sa raison d'être, ses traditions l'obligent à le favoriser et à l'étendre en lui prêtant son concours; cette œuvre, en effet, est née de la nécessité pour les catholiques de s'unir en vue de *défendre et conserver la foi* contre la coalition de l'incrédulité avec l'hérésie; elle suit donc sa marche naturelle en engageant ses membres à s'unir aujourd'hui par des liens plus étroits. Ecoutons le chaleureux appel que le vénérable et zélé président de l'œuvre, Mgr de Ségur, adresse à tous les associés, en reprenant la publication du *Bulletin,* interrompu par la guerre:

Après une année de suspension forcée, le *Bulletin* mensuel de notre Œuvre va donc reparaître. Nous tenons à dater ce premier numéro du 15 août, fête patronale de la France, qui est «le royaume de MARIE», principalement depuis le célèbre vœu de Louis XIII. Nous espérons contre l'espérance, demandant au Sacré-Cœur de JÉSUS, à l'Immaculée Vierge et à notre S. François de Sales de ne pas permettre que de nouveaux désastres viennent nous obliger d'interrompre encore nos travaux..... *L'œuvre de Saint-François de Sales* se résume en deux paroles, qui sont aujourd'hui le mot d'ordre de tous les vrais prêtres, de tous les vrais chrétiens: CONSERVATION ET DÉFENSE DE LA FOI. Quoi de plus urgent?

Les méchants de toutes les nuances se liguent contre nous; c'est plus qu'une union, c'est une ligue formidable, savamment et puissamment organisée, qui raccole avec un art infernal des hommes, des femmes, des enfants, dans tous les pays et dans le même but, à savoir, la destruction totale et définitive de la société chrétienne, tant au spirituel qu'au temporel. Ils ne s'en cachent pas; c'est la propagande de la fameuse *Association internationale des travailleurs*, dont toutes les racines plongent dans la franc-maçonnerie universelle. Plus d'Eglise, plus d'Etat, plus de propriété! Mort aux prêtres, mort aux rois et aux nobles, mort aux riches! Tel est leur triple mot d'ordre.

Devant cette ligue de l'enfer, allons-nous rester les bras croisés? Et, dans un temps de crises si extraordinaires, nous contenterons-nous d'efforts ordinaires? Non, évidemment non.

Nous proposons donc à tous les bons fidèles, et surtout à tous les prêtres zélés qui, depuis quinze ans, accueillent avec tant de sympathie notre Association de conservation et de défense catholique, de former autour d'eux, et sur la plus vaste échelle, ce que l'on pourrait appeler LA LIGUE DE DIEU.

L'objet spécial de cette Ligue serait le même que celui de notre Œuvre: la préservation religieuse de la jeunesse, la conservation de la Foi dans tous les rangs de la société, mais

principalement parmi les ouvriers et les paysans, plus faciles à séduire que les autres.

En pratique, elle se résumerait en une seule œuvre, en une seule obligation : on s'engagerait sur l'honneur, et par écrit, non-seulement devant Dieu, mais encore devant le chef ou collecteur de la *dizaine*, dont on fait partie, à vivre en vrai chrétien et à observer très-fidèlement les points indiqués dans la formule ci-dessous :

« Je soussigné, membre de l'*Association catholique de Saint-François de Sales*, m'engage, sur l'honneur et devant Dieu, à vivre en vrai chrétien, et à observer fidèlement les résolutions suivantes :

« 1° Je ferai exactement et religieusement, à genoux, ma prière du matin et ma prière du soir, chaque jour, sans y jamais manquer ;

« 2° Je sanctifierai de mon mieux les dimanches et les fêtes. Je ferai mon possible pour assister à la grand-messe paroissiale et aux offices de l'après-midi, ainsi qu'aux instructions religieuses, sans lesquelles il est si difficile à un laïc de conserver le souvenir vivant des vérités chrétiennes ;

« 3° Sauf les cas de force majeure, jamais je ne travaillerai ni ne ferai travailler les dimanches et fêtes ;

« 4° Je ferai non-seulement mes pâques chaque année, mais je m'efforcerai de ne laisser passer aucune des grandes fêtes de l'Eglise sans aller retremper mon âme dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ;

« 5° Je ne ferai, sous aucun prétexte, partie d'une société secrète quelconque, et en particulier de la franc-maçonnerie ;

« 6° Je ne recevrai aucun journal, aucune publication hostile à la cause catholique, au Souverain-Pontife et à l'Eglise. J'éviterai avec le même soin les feuilles immorales ou révolutionnaires, qui, sous prétexte de politique et de liberté d'opinion, ruinent les bases de l'ordre social ;

« 7° J'éviterai les occasions des mauvaises mœurs, et en particulier les cafés, les cabarets, les bals publics et les mauvais théâtres ;

« 8° Je porterai toujours sur moi un signe religieux quelconque, soit un crucifix, soit un chapelet, soit une médaille ou un scapulaire de la Sainte Vierge. Dans ma chambre, j'aurai toujours soin d'avoir un crucifix, et, s'il se peut, une image ou statuette de la Sainte Vierge ;

« 9° J'aiderai, dans la mesure du possible, au développement des œuvres de foi et de charité pour lesquelles mon concours serait réclamé.

« Je promets donc solennellement et jure sur mon honneur de tenir religieusement ces neuf résolutions, que je prends aujourd'hui, et que chaque année je renouvellerai à genoux, le jour même où je ferai mes pâques.

« Le (*Signé*). »

Comme on le voit par cette formule, l'Association de Saint-François de Sales s'applique à rester dans les limites de son action; elle est, avant tout, une œuvre religieuse; elle s'interdit tout écart sur le terrain politique; elle forme une ligue de piété et admet dans ses rangs les femmes comme les hommes, les petits enfants comme les grandes personnes.

Une association semblable a pris naissance à Gand; elle affirme hautement son attachement inviolable au Saint-Siége et sa ferme résolution de prendre les enseignements infaillibles des Pontifes romains comme règle absolue de ses membres, dans leur conduite publique aussi bien que dans leur conduite privée. Nous publions avec joie les règles des *Croisés de S. Pierre,* où nous trouvons la pensée de notre Ligue et le résumé des règles de notre modeste tiers-ordre de l'Assomption.

« Règle des Croisés de S. Pierre.

I. Le Croisé de S. Pierre se propose pour but de restaurer, dans la société, le règne social de N. S. J. C.

II. Pour atteindre ce but, il s'appliquera à faire cette restauration dans sa propre vie, en observant les commandements de Dieu et de l'Eglise, et en conformant sa conduite privée et puplique aux enseignements infaillibles des Pontifes romains.

III. La prière, la pénitence et l'aumône sont les moyens auxquels il aura recours pour mériter et obtenir cette grâce.

La prière consistera dans la récitation quotidienne : 1° du petit Office de la Sainte-Vierge; si le temps fait défaut, du petit Office de l'Immaculée-Conception; 2° du *Veni, sancte Spiritus,* avec verset et oraison; 3° des invocations : *Sacré Cœur de Jésus, ayez pitié de nous ; Sacré Cœur de Marie, priez pour nous : S. Michel, S. Joseph, SS. Apôtres Pierre et Paul, priez pour nous ;* on ajoutera à ces invocations les patrons du diocèse et de la ville; 4° *Ave Maria,* etc.

Comme pénitence, le Croisé de S. Pierre jeûnera le vendredi de chaque semaine.

Chaque jour, il lira une page d'un ouvrage sérieux et méditera pendant dix minutes sur quelque vérité de la Foi.

Le supérieur seul peut admettre dans l'Ordre les aspirants.

Il devra s'assurer avant tout que le postulant professe la foi catholique, apostolique et romaine.

Le signe distinctif des membres de l'ordre consistera en une croix suspendue au cou et portant l'image du Christ.

Tandis que ces associations nombreuses se formaient en Europe et poursuivaient, chacune par des moyens différents, le même but final, les directeurs des associations catholiques ouvrières se réunissaient à Nevers, le 4 septembre, dans un modeste congrès; ces hommes de dévouement et d'expérience reprenaient leurs travaux d'union interrompus par les graves événements de 1870, mettaient en commun les fruits de leurs études journalières, s'encourageaient dans la lutte si difficile qu'ils soutiennent avec un zèle patient et dans laquelle ils semblent condamnés à une défaite certaine, et essayaient de jeter les bases d'une Internationale chrétienne. Avant de se séparer, ils ont décidé de constituer, à Paris, un *Bureau central permanent*, afin de prolonger autant que possible le bienfait de leur réunion, et ont choisi, pour présider ce Conseil, Mgr de Ségur, le président actif et dévoué de tant d'œuvres catholiques, telles que l'œuvre de Saint-François de Sales. L'organe de l'œuvre reste le même, c'est la *Revue des associations catholiques pour la classe ouvrière*, publiée à Angers, rue des Lices, 33.

Elle définit ainsi l'action et l'influence du *Bureau central* (1) :

La mission de ce bureau n'est nullement autoritaire; elle a pour objet de continuer, si l'on peut s'exprimer ainsi, la personne du congrès d'une année à l'autre, d'entretenir les bons rapports commencés et de faciliter l'entente commune toutes les fois que les intérêts généraux l'exigeront... Le bureau se constitue le serviteur de tous, et les directeurs des œuvres non représentées à Nevers, qui désireront participer à son action, peuvent simplement envoyer leur adhésion (2).

Ce Comité a déjà reçu de nombreux encouragements; il commence modestement ses travaux à l'ombre et dans le local même de l'association de Saint-François-de-Sales ; mais il rayonnera, il faut l'espérer, dans la France, dans l'Europe entière ; il

(1) Le siége du *Bureau central des associations catholiques pour la classe ouvrière*, est à Paris, rue de Verneuil, 53.

(2) *Revue des associations catholiques pour la classe ouvrière*, Novembre 1871.

deviendra le centre et le lien de toutes les associations ouvrières catholiques, et par-là même il leur donnera une force de résistance et une puissance d'action que l'union seule peut communiquer.

Dernièrement encore, le *Bulletin des campagnes* annonçait une *Ligue pour le bien*, où les femmes catholiques sont appelées à s'enrôler.

Si nous voulions poursuivre notre examen, nous devrions maintenant passer en revue les diverses nations qui nous entourent ; nous les verrions toutes préoccupées des désastres que prépare la *Ligue Internationale des travailleurs,* et comprenant, comme la France, la nécessité d'opposer aux principes de la Révolution les principes de la vérité catholique, et aux hommes du désordre, ligués pour voler et pour détruire, les hommes de l'ordre, ligués pour réparer, pour défendre ou pour édifier. Mais cette étude a été déjà faite par les savants auteurs de la *Civiltà cattolica.*

Dans le numéro de juillet, ce recueil, si remarquable par la solidité de la doctrine et l'éclat de la science, publie un article fort intéressant sur la *Constitution des associations catholiques ;* il cite les premiers travaux de l'*Union catholique belge*, de l'*Union catholique d'Angleterre*, de la *Société catholique d'Autriche,* de la *Société romaine*, de la *Société protectrice florentine...* Il montre ces associations, épanouies au soleil de la vérité, grandies sous le souffle fécondant du catholicisme ; il se réjouit avec elles des encouragements qu'elles ont reçus de l'Episcopat et les félicite d'avoir rejeté, comme indignes d'elles, tous ces titres restrictifs dont se parent certaines sociétés moins chrétiennes, comme la société des *Vieux catholiques,* des *Catholiques libéraux*, pour s'appeler simplement *catholiques.* Nous engageons nos lecteurs à se reporter à cet article ; ils verront que la France ne reste pas isolée dans ce travail de cordiale et active union.

Nous ne voudrions pas oublier ni le *Pius Verein* de la Suisse ni les associations espagnoles, telles que celles de la *Jeunesse catholique*.

D'ailleurs cette agitation pacifique se manifeste sous toutes les formes; et tandis que toutes ces sociétés se fondent en Italie, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, des congrès nombreux se présentent pour activer l'œuvre. Les catholiques allemands, réunis à Mayence, ont fait entendre d'énergiques protestations ; Einsiedeln a vu s'ouvrir, en août, les solennelles réunions du *Congrès catholique ;* la *Fédération des associations ouvrières* a tenu ses assises à Louvain ; en septembre, le *Congrès de Nevers* a commencé une série de travaux pour les associations ouvrières ; à Fribourg, en Suisse, les catholiques réunis pour s'opposer à la centralisation de l'enseignement primaire, ont fondé une association nouvelle ; en octobre et en novembre, la *Revue de l'enseignement chrétien* préparait et annonçait, pour l'année 1872, un *Congrès des partisans de l'Enseignement libre ;* enfin le *Comité catholique* prépare, pour la France, une grande réunion et convoque à ce *Congrès catholique* tous les hommes d'action et de dévouement.

Ainsi se précipite ce mouvement de tous les chrétiens actifs, de tous les hommes intelligents de leurs devoirs vers l'unité indispensable en nos temps d'agitation fièvreuse et de centralisation. Tous comprennent la nécessité d'agir et d'agir avec ensemble. Notre devoir est bien simple. Pour nous, membres de la Ligue catholique, nous n'avons pas à hésiter : jetons-nous résolument dans la mêlée, participons à toutes ces œuvres salutaires, mais surtout montrons-nous catholiques, uniquement catholiques, chrétiens sans forfanterie comme sans respect humain ; aimons l'Eglise, aimons le Pape ; opposons aux vagues aspirations, aux préjugés flatteurs, aux mensonges sonores de l'ennemi, des aspirations nobles, des affirmations nettes, précises, des vérités lumineuses ; les aspirations, les affirmations, les vérités de la foi. Pour les pauvres égarés, que notre condescendance soit immense, comme la charité de notre maître ; mais ne craignons pas de laisser éclater contre l'erreur les saintes véhémences de la vérité : beaucoup de tendresse et de dévouement pour s'unir aux hommes de bonne volonté, beau-

coup d'abnégation et de désintéressement personnels, mais point de faiblesses énervantes, surtout point de concessions de principes. Les camps sont bien tranchés; l'entente n'est pas possible entre la Révolution et l'Eglise, les principes révolutionnaires et les principes chrétiens ; la vérité demande une affirmation énergique, un mot lui suffit : *est, est ; non, non*, et le cri de guerre lancé par la charité même, par Jésus, notre sauveur : *Qui n'est pas avec vous est contre vous.* L'illusion est impossible; elle serait coupable aujourd'hui. La Révolution se targue de sentiments nobles ; elle se cache derrière des mots sublimes ; ces sentiments, ces mots, elle les a dérobés à l'Evangile pour les opposer à l'Eglise; ils sont donc à nous ; arrachons à l'imposteur des armes qu'il nous a prises, dépouillons-le de ces lambeaux de vérité dont il se sert pour tromper le faible, et montrons-le tel qu'il est : nu, infirme, spoliateur ; ne craignons pas de poursuivre l'erreur partout, en politique comme en religion, dans la morale comme dans le dogme, dans l'enseignement comme dans l'éducation, dans la société comme dans l'individu. L'œuvre est immense, mais elle n'est pas impossible; elle est digne des vrais chrétiens. Elle sera notre œuvre si, unis dans l'action comme nous le sommes dans la foi, nous savons opposer l'organisation puissante du bien à la formidable organisation du mal, *la ligue des bons* à *la ligue des méchants.*

Tel est le champ vaste et glorieux qui s'ouvre à notre activité, à notre courage ; mais ce champ est trop étendu pour que chacun de nous puisse le parcourir tout entier. Comment se reconnaître dans ce dédale de ligues et d'associations, d'unions et de sociétés ? Quel est le rôle de *la Ligue catholique pour la défense de l'Eglise* au milieu de toutes ces ligues ?

La *Ligue catholique* n'a pas la prétention d'enchaîner l'activité de ses membres; elle se propose de donner ou plutôt d'indiquer une direction, mais elle ne veut pas imposer une action. Elle embrasse dans son programme toutes les œuvres dont nous venons de louer les efforts et le but ; elle aime toutes ces associations, elle désire leur succès; et, pour contribuer à ce

succès, elle engage tous ses membres à en faire partie. Chacun d'eux sans doute ne peut pas être membre actif de toutes ces ligues, mais chacun peut choisir celle qui convient le mieux à son attrait et à ses aptitudes, ou qui peut le mieux s'adapter à ses occupations ou à son genre de vie.

L'un voit le danger dans la législation et les assemblées civiles, qui sont animées d'un esprit révolutionnaire ou qui n'osent pas doter leur pays d'institutions vraiment chrétiennes; il veut sans doute exercer une influence religieuse, mais il envisage surtout les questions au point de vue politique. Qu'il essaie d'agir sur les hommes d'ordre, sur les conservateurs; qu'il cherche à les grouper; qu'il entre dans les *Ligues de l'ordre;* qu'il en fonde dans les localités où il n'en existe pas; qu'il s'affilie au *Comité catholique* et qu'il le fasse connaître autour de lui.

Un autre vit au milieu du peuple; il peut, par sa position ou par son dévouement, exercer une véritable influence sur les classes ouvrières; qu'il entre dans les conférences de Saint-Vincent-de-Paul; qu'il donne son nom au *Bureau central des associations catholiques pour la classe ouvrière;* qu'il encourage les œuvres des soldats; qu'il fonde ou qu'il soutienne des écoles, des patronages, des œuvres de la jeunesse.

Celui-ci a plus d'attrait pour les œuvres de zèle ou de piété; il veut fléchir la colère de Dieu par la prière, sauver le peuple par ses austérités et ses sacrifices. Que de moyens s'offrent à lui dans le sein de l'Eglise! Nous sortirions de notre cadre si nous voulions les énumérer; contentons-nous de le pousser vers la *Ligue de Dieu*, la *Ligue des Croisés de Saint-Pierre.*

Celui-là gémit sur les erreurs répandues, sur la fausse science ou la mauvaise presse, sur la détestable éducation donnée dans les lycées. Devant lui s'ouvrent les associations diverses qui réclament la liberté d'enseignement. A lui se présentent la *Société bibliographique,* l'*Association de Saint-François de Sales,* les diverses œuvres de bons livres.

Le même membre de la Ligue peut souvent donner son concours à plusieurs de ces associations; heureux les hommes qui

ne calculent pas avec la peine et qui comprennent la nécessité du sacrifice lorsqu'on veut obtenir un résultat sérieux ! Ces hommes sont nombreux, j'en suis sûr, dans notre Ligue ; ils sauront se multiplier. Nous le répétons encore une fois, la *Ligue catholique* n'a pas l'intention d'enchaîner leur choix ou de leur imposer une action, elle leur rappelle néanmoins la nécessité pour tous les membres de se soutenir par la prière, et les engage à réciter fidèlement la courte prière indiquée dans le premier numéro de la *Revue ;* elle désirerait aller plus loin aujourd'hui et propose, au moins pour cette année, une entente sur certains points déterminés, une espèce d'engagement ; voici une indication :

1° Les membres de la Ligue catholique s'engagent à se conduire et à se poser franchement en catholiques ;

2° Ils n'encourageront jamais les livres, revues, journaux, immoraux ou anti-chrétiens, en les achetant ou s'y abonnant par pur amusement ou pure curiosité ;

3° Ils respecteront et feront respecter chez eux le repos des dimanches et fêtes.

4° Ils feront partie au moins d'une ligue ou association ayant pour but de combattre les idées, les principes, les sociétés révolutionnaires ;

5° Ils ne feront partie d'aucune société secrète et n'en favoriseront aucune ;

6° Autant qu'il leur sera possible, ils prendront part aux mouvements d'opinion destinés à agir sur le pays ou sur l'assemblée, soit pour favoriser les élections désirables, soit pour obtenir des lois justes.

Par cette organisation si simple, *la Ligue catholique*, tout en conservant sa vie propre, son esprit particulier, parviendrait à généraliser son action ; elle conserverait son unité, mais elle répandrait sa sève et ferait pénétrer ses rameaux dans toutes les associations chrétiennes et même dans les sociétés de simples conservateurs. Nous émettons cette pensée sans avoir la prétention de l'imposer ; nous sommes prêts à accueillir les réclamations des membres ; nous n'insistons que sur un seul point :

la nécessité de se grouper et d'agir. Sortons de notre torpeur ; et, pour défendre la société contre ses ennemis, hâtons-nous de nous unir, de nous organiser.

La *Ligue internationale* fait appel à tous les instincts mauvais; elle accueille tous les concours, elle n'exclut personne; elle veut s'implanter partout, dans les moindres hameaux comme dans les plus vastes cités. « Que, dans chaque commune, dit-elle, il s'établisse une section de l'Internationale, et la société nouvelle sera formée et l'ancienne s'écroulera d'un souffle ». Que, dans chaque commune, s'établisse une section de la Ligue catholique ou d'une société chrétienne , qu'il y pénètre seulement un membre, et l'on verra que le souffle de la société ancienne est plus puissant que le souffle de toutes les sociétés nouvelles qui se croient si fortes. En effet, nous sommes partout, dans les hameaux, dans les communes, dans les cantons, dans les grandes villes ; que notre vie s'affirme partout, et nous sommes sûrs de triompher ; car, à nous le droit, à nous la raison, à nous la conscience, à nous la vérité, à nous même le nombre, chose si estimée en nos temps de suffrage universel ; à nous donc la victoire définitive. Nos ennemis ne sont forts que par notre faute; ils remportent des victoires contre des soldats endormis ou des armées divisées : réveillons-nous donc, serrons nos rangs et agissons.

J'entends déjà les conservateurs satisfaits s'unir aux conservateurs découragés pour sourire de notre ardeur et nous répondre : « Mais pourquoi agir ? *Il n'y a rien à faire* ». Les uns, dans leur satisfaction aveugle, nous disent naïvement : « L'ordre victorieux règne partout, il ne saurait s'évanouir sous le gouvernement ferme et clément du vainqueur de la Commune ; laissons agir le pouvoir, pour nous, *il n'y a rien à faire* ». Les autres, troublés dans leur béatitude, ne veulent pourtant pas sortir de leur repos ; ils s'exagèrent le mal et excusent leur inaction par ces paroles du désespoir : « A quoi bon agir ? La plaie est invétérée, le mal est trop profond, *il n'y a rien à faire* ». Dites plutôt qu'il y a trop à faire et que vous ne voulez rien faire, mais ne découragez pas les hommes de bonne volonté.

Tout est à réparer, tout est à refaire dans la société; raison de plus pour agir promptement et avec ensemble. Pourquoi hésiter ? Aurait-on peur de la défaite ? Non, le chrétien est toujours sûr du triomphe final; il n'est donc jamais vaincu, s'il veut combattre. Et d'ailleurs, l'Eglise vit de défaites, elle triomphe par ses défaites mêmes. Le Calvaire, tout ruisselant du sang de la victime immolée, voit le triomphe des Juifs et la mort du Christ; il est un lieu de défaite; et toutefois c'est en ce lieu que les bourreaux sont vaincus par la victime, c'est sur le Calvaire que le Christ triomphe. Le Janicule a vu dresser la croix sur laquelle devait expirer le Prince des Apôtres ; il a vu la mort de Pierre et le triomphe de Néron ; il est donc aussi un lieu de défaite ; et néanmoins Néron est mort et Pierre vit : c'est sur le Janicule qu'il a bâti son palais ; et aujourd'hui encore, malgré les contradictions et les assauts, du haut de cette montagne, il domine le monde et exerce la plus noble de toutes les royautés, la royauté des âmes. Ce triomphe du Christ, cette royauté du Pape ont demandé du travail, de la patience, de la charité, des humiliations et du sang ; les chrétiens n'ont rien épargné, ils ont vaillamment combattu et ils sont restés victorieux. Que leur exemple soit une règle pour nous ; marchons avec confiance sur des traces si glorieuses; et, dans nos moments d'abattement ou d'angoisse, rappelons-nous que nos pères dans la foi n'ont pas craint d'être vaincus ; qu'ils ont lassé le monde par leurs défaites et que leur patience invincible a établi le règne de la vérité.

Franç. Picard,
des Augustins de l'Assomption.

LETTRE D'UN HUMBLE FRANÇAIS

A UN FIER JEUNE HOMME

Décidément, l'air de Saint-Sébastien est excellent pour les affections du gosier. Après quelques semaines passées sur ces rivages fortunés, où vous étiez allé, le cœur léger, pêcher des crevettes pendant que nous réglions avec Guillaume-le-Pieux les petits comptes de votre bienfaisante dictature, vous êtes revenu parmi nous, frais, reposé, toujours fier, et de plus parfaitement guéri. Recevez-en nos sincères félicitations.

Si vous et vos chers amis du 4 septembre n'avez pas su nous empêcher de perdre l'Alsace et la Lorraine; si même vous avez singulièrement aidé la Prusse à nous en dépouiller, vous nous avez en revanche conservé, dans la plénitu de de sa force, votre si délicat et si précieux larynx. C'est plus qu'une compensation, et nous en remercions le ciel.

Sans cette guérison (que j'appellerais providentielle, si je ne craignais de passer pour clérical), nous aurions été privés du discours de Saint-Quentin; un discours qui, au dire des critiques les plus sévères, n'est pas seulement un chef-d'œuvre d'éloquence académique, mais un véritable manifeste politique, d'une profondeur telle que les gens à courte vue prétendent ne rien voir au fond.

Evidemment, ces gens-là sont des ultramontains, et le venin clérical, qu'ils s'efforcent de distiller sur cette œuvre magistrale, n'empêchera pas qu'elle soit, non-seulement un chef-d'œuvre littéraire, non-seulement un éloquent manifeste, mais aussi l'exposé lumineux d'un nouveau plan de campagne.

Quand je dis « campagne », il est bien entendu qu'il ne s'agit en aucune manière de la Prusse. A quel propos voudriez-vous guerroyer contre son nouvel empereur?

Personnellement vous ne lui en vouliez pas, j'en suis sûr; il ne vous a pas trop mal servi en vous donnant l'occasion de vous

dévouer comme dictateur, comme ministre de la guerre et de l'intérieur ; et lui, de son côté, pour peu qu'il ait du cœur, doit vous être reconnaissant de tout ce que vous avez fait, pour sa plus grande gloire, par vos plans, vos décrets, vos généraux, vos ingénieurs, vos intendants, vos fournisseurs et vos chers garibaldiens.

Vous voici quittes. Nous ne le sommes pas encore ; mais en quoi cela peut-il vous regarder ? L'affaire a été réglée à l'amiable ; payons la Prusse, et n'en parlons plus.

Rien n'est fatigant comme l'uniformité, et vous n'êtes pas un vulgaire génie monocorde.

Après avoir donné au monde une assez haute idée de votre supériorité comme ministre de l'intérieur et de la guerre, vous voulez lui montrer ce que vous seriez capable de faire comme ministre de l'instruction publique et des cultes.

Au prochain concours d'animaux gras, vous trouverez, nous l'espérons, l'occasion de vous révéler comme ministre de l'agriculture et du commerce : tous les ministères y passeront.

Donc, plus de guerre : *cedant arma togæ !*

Vous voici redevenu, de général, avocat ; on dit même que, dans votre amour pour la paix, vous aviez d'avance inauguré l'ère nouvelle de votre politique en vous débarrassant de certain Laurier devenu importun, et dont vous aimiez à vous ombrager, à l'époque de votre première guerre à outrance. Des personnes mal intentionnées, des traîtres peut-être — la trahison a toujours été votre cauchemar — ont répandu le bruit que ce n'est pas votre Excellence qui s'est débarrassée dudit Laurier ; à les en croire, ce serait au contraire les Laurier qui....... C'est une calomnie par trop méprisable pour s'y arrêter, passons donc outre, et laissez-moi applaudir des deux mains à l'admirable présence d'esprit avec laquelle vous avez accaparé pour vous seul le bénéfice d'une manifestation patriotique, dont M. Anatole de Laforge, qui n'y a pas assisté, paraissait devoir être le héros plutôt que vous.

Peut-être votre auditoire ne s'attendait-il pas trop, en cette circonstance, alors qu'il s'agissait de célébrer, avec l'éloquence

qui vous distingue, le courage de citoyens morts pour la défense de leur cité, à vous entendre discuter la question des écoles laïques ou ecclésiastiques ; mais vous êtes pour les faits à accomplir, et non pas pour les faits accomplis.

Vous vous êtes dit : les morts sont morts, n'en parlons plus. M. Anatole de Laforge était aux barricades, où je ne me trouvais pas, qu'il y reste ; moi, je ne prends d'assaut que les tréteaux ; à chacun sa vocation. Voici une magnifique occasion de faire ma rentrée sur la scène politique, en prononçant une harangue à grand effet, composée pendant mes loisirs à Saint-Sébastien ; profitons-en ; et, à la place d'une oraison funèbre, vous avez donné à vos auditeurs un morceau de haut goût, un vrai discours du trône, tout imprégné du parfum, — est-ce le mot? non — des odeurs de certains clubs de Paris aux beaux jours de la Commune.

A cette époque, en effet, vos coréligionnaires politiques s'occupaient beaucoup de régénérer l'instruction. Le citoyen Jules Vallès, alors ministre, avait même commencé cette régénération en plaçant à la tête des écoles quelques républicains austères, auxquels il ne manquait que de connaître leur alphabet pour enseigner à lire aux jeunes patriotes, et en confiant la conservation des riches manuscrits de la bibliothèque nationale, non plus à de vils membres de l'Institut, mais à des hommes d'élite et d'une science pratique incontestable : un bédouin et un vidangeur.

Eh ! mon Dieu, je ne l'en blâme pas ; il n'était que ministre de l'instruction ; il ne pouvait pas les nommer généraux, colonels, intendants, ou inspecteurs, ou préfets ; et, comme d'autres, il cherchait dans son entourage.

Mais il ne s'agit pas ici de Jules Vallès, qui, n'ayant pas su partir à temps pour Saint-Sébastien, n'a pas pu en rapporter (ce dont il aurait été bien capable) le superbe discours qui, au dire de certains journaux bien peu suspects d'ultramontanisme, *aurait* eu un magnifique succès, s'il eût été aussi riche en idées qu'en périodes, et un peu moins hérissé de *je* et de *moi*, de *sachez*, *apprenez*, et autres formules dictatoriales, dont

ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à voir disparaître les écoles congréganistes ont été quelque peu scandalisés.

Assurément, moi qui vous connais et vous révère, je crois à l'excellence de vos intentions; je sais que jamais vous n'avez eu la moindre velléité d'ambition; vous avez toujours été rempli pour vos collègues de cordialité et même de déférence. M. Jules Simon a, je n'en doute pas, gardé le plus doux souvenir de la réception toute fraternelle que vous lui fîtes à Bordeaux; les généraux de nos armées n'ont eu qu'à se louer de votre bienveillante et courtoise aménité : toujours prêt à assumer la responsabilité de leurs fautes ou de leurs revers, vous leur laissiez, avec une rare abnégation, l'honneur du succès dignement dû à l'admirable conception de vos plans. Tout le monde le sait, et vous mieux que personne; et cependant, je vous en supplie, au nom même de mon admiration pour vous, souffrez que je vous le dise, vous péchez encore un peu par les formes.

Renoncez, au moins neuf fois sur dix, à employer cet éternel *moi*, dont Pascal a dit : « Le *moi* est haïssable»; dites : Nous voulons, Nous ordonnons; ce sera un adoucissement.

Voyez ce qui vous arrive; votre discours de Saint-Quentin est sublime jusque dans sa ponctuation; eh! bien, rien qu'à cause de ce maudit *je* et de ces détestables impératifs, *le Temps*, un journal protestant, remarquez-le bien, et qui n'est par conséquent pas suspect de faiblesse coupable pour « l'infâme clergé, cause de tous nos malheurs », *le Temps* lui-même a écrit ces lignes qui m'ont arraché des larmes : « Le programme de M. Gambetta *ne formule rien du tout* ».

Oh! par exemple, un programme si long, si long, dire qu'il ne renferme rien du tout, autant vaudrait dire qu'il n'est sonore que parce qu'il est vide.

Continuons, nous ne sommes pas encore au bout :

« La question de l'enseignement *seule* est traitée, et elle l'est avec *fermeté*, avec *élévation;* M. Gambetta, à cette occasion, a réclamé, en excellents termes, la séparatien entre l'Eglise et l'Etat. On est heureux d'avoir, sur *de pareilles questions*, l'ap-

pui d'un *pareil orateur ;* et l'on en serait plus heureux encore, si, là même où il a le plus raison, M. Gambetta n'avait quelque chose *d'excessif* et *de dogmatique* qui nuit à *l'autorité de son opinion* ». — Quel insolent !

Ah ! M. Gambetta, si vous étiez encore ministre en partie double et dictateur, comme je vous prierais de supprimer ce journal, ainsi que vous le faisiez si bien, en vertu de l'immortel principe de la liberté de la presse, dont vous avez toujours été le plus ardent défenseur.

Mais, misérable *Temps*, oubliez-vous donc que l'habitude est une seconde nature, et que, lorsqu'on a fait payer à la France, cinq milliards et deux provinces, une dictature de quelques mois, rien que de quelques mois, on a bien le droit de demeurer, au moins en paroles, dictateur honoraire un an ou deux ? Croyez-vous qu'il soit étonnant, après avoir joué le rôle de Jeanne-d'Arc et être venu, à travers les airs, organiser la victoire, de conserver, même après le retour de Saint-Sébastien, des formes oratoires qui, dans la bouche du fier Léon, sont comme un reflet lointain de sa gloire, le lumineux crépuscule d'un soleil qui, le soir, ne descend derrière les flots bleus de l'Océan, à Saint-Sébastien, que pour reparaître, dans quelques mois peut-être, plus radieux qu'auparavant à Paris ?

Allons donc ! ces injustices me révoltent, et peu s'en est fallu que mon trouble me fît oublier à quel homme éminent j'adresse cette humble lettre pour le féliciter d'abord du légitime succès oratoire qu'il vient de remporter, et aussi pour lui demander (s'il daigne abaisser son fier regard jusqu'à son humble admirateur) quelques explications, et enfin lui soumettre quelques objections, dont sa logique serrée et puissante aura bientôt fait justice.

Tout serait à étudier dans votre discours de Saint-Quentin, Monsieur l'ex-dictateur, ex-ministre de la guerre et de l'intérieur ; mais je ne veux pas abuser de vos moments si précieux pour notre patrie. Je ne vous demanderai donc aucune explication sur la partie purement politique de votre programme. Il y a là pourtant des aspirations bien touchantes de votre part ; et votre désir

si ardent de voir le *suffrage universel* enfin en possession de lui-même m'a fait pleurer de tendresse.

Quelle belle âme vous avez, Monsieur, et que vous êtes donc amoureux de la justice! Vous aviez commencé par vous défier de ce pauvre suffrage universel, à l'époque où vous étiez au pouvoir, alors que vous aviez peur (non pas pour vous, mais pour la France, dans laquelle s'était incarné votre génie) qu'il ne vous renversât. Vous vous opposiez alors à la convocation d'une Assemblée ; vous cassiez les Conseils d'arrondissement, les Conseils municipaux, les Conseils généraux ; rien de ce qu'avait fait ou voulait faire le suffrage universel ne trouvait grâce aux yeux de votre omnipotence. A présent tout est changé, depuis que votre dictature s'est écroulée ; vous avez mieux connu la pauvre et touchante victime que vous fouliez aux pieds ; vous lui avez tendu la main pour la relever, toute meurtrie par vous, vous la serrez sur votre cœur ; si vous étiez ambitieux, on croirait que vous ne faites tant d'avances à ce suffrage universel que pour qu'il vous relève à son tour, quitte ensuite à donner les étrivières à cet auxiliaire imbécile, quand vous n'aurez plus besoin de lui. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis loin de croire à tant de noirceur.

Bien involontairement, vous avez maltraité un innocent; vous avez reconnu votre erreur, vous la réparez sans arrière-pensée; vous êtes toujours grand, toujours sublime.

Mais cette noble réparation des erreurs involontaires du ministre de l'intérieur ne regarde en rien le futur ministre de l'instruction publique et des cultes; et c'est à cette Excellence seule que je veux m'adresser dans la suite de cette lettre.

A. DE LAMOTHE.

CORRESPONDANCE.

Digne, le 6 novembre 1871.

BIEN CHER MONSIEUR,

J'avais salué avec bonheur la réapparition de la *Revue de l'Enseignement chrétien.* Je l'avais vue autrefois à l'œuvre, et j'étais par avance persuadé qu'elle serait, plus que jamais, à la hauteur de la si noble et si utile mission qu'elle s'est donnée.

J'éprouve une bien douce joie à venir vous dire aujourd'hui que vous avez parfaitement réussi. Les nombreux témoignages d'adhésion et les encouragements, qui vous sont venus de la part de l'épiscopat et des organes de la presse catholique, vous assurent, mieux encore que je ne pourrais le faire moi-même, que vous avez fidèlement rempli votre programme. Vous ne pouviez, en effet, mettre plus à propos le doigt sur cette plaie si hideuse qui nous ronge et indiquer plus utilement le remède qui seul pourra nous guérir.

Continuez donc, bien cher Monsieur, à combattre....... Nos vœux et nos prières vous accompagneront dans cette si glorieuse lutte. Les catholiques seront heureux d'applaudir à vos efforts et de les seconder. Je serai moi-même tout particulièrement avec vous, et je ne cesserai de demander à Dieu de vous éclairer toujours de ses plus vives lumières, et de vous aider de ses grâces les plus abondantes, au milieu des contradictions et des épreuves que l'enfer ne manquera pas de susciter à votre œuvre.

Recevez, bien cher Monsieur, l'assurance de ma plus tendre affection. M. JULIEN, *év. de Digne.*

Extrait d'une lettre de Mgr. Gaume :

Paris, 13 novembre 1871.

CHER MONSIEUR,

.....Je démentirais mon passé, si je n'étais pas un de vos abonnés de cœur et de fondation.

Plus que jamais vous avez raison de plaider énergiquement la cause, moins encore de la liberté que de la christianisation de l'enseignement. N'oublions jamais que ni la France ni le monde ne périssent, parce que l'éducation n'a pas été libre, mais parce qu'elle n'a pas été suffisamment chrétienne, même dans les congrégations enseignantes. L'homme étant un être enseigné, rien qu'un être enseigné, la société est la photographie de l'éducation..... J. GAUME, *prot. apost.*

Saint-Germain, 1er octobre 1871.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je joins à ce pli quelques réflexions que m'a suggérées la lecture d'un des premiers numéros de la *Revue* que vous publiez (1)... La question que j'ai traitée, et toutes celles qui touchent à la politique, à la morale ou à la religion, ne perdent pas si vite leur actualité, et je crains bien que la liberté de l'enseignement et la fondation d'une ligue puissante à opposer à l'Internationale ne soient longtemps encore à l'ordre du jour. Malgré tout l'intérêt qu'il y aurait à les résoudre au plus tôt, l'une n'est pas moins importante que l'autre ; car il ne suffit pas d'opposer la résistance de tous les honnêtes gens à la conspiration permanente que tous les déclassés font à la société moderne : il faut élever les générations nouvelles à l'abri des principes faux et irréligieux sur lesquels s'appuient les ennemis de toute société. Cette nécessité se fait sentir partout, sans qu'on se presse d'y faire face. Aussi, le premier groupe sérieux qui se réunira pour arrêter l'invasion rendra-t-il un service réel, parce qu'il sera un exemple et pourra devenir un centre de ralliement. Pour ma part, je serais heureux d'y apporter mon concours, si faible qu'il puisse être ; car il n'est permis aujourd'hui à personne de se désintéresser des questions religieuses et sociales qui menacent de mettre l'Europe en feu, si on ne s'applique pas sérieusement à leur trouver une solution qui serve de frein à l'envahissement du matérialisme et à toutes les convoitises qu'il

(1) Il ne nous a pas été possible de les publier dans ce numéro.

alimente. Il importe surtout que le grand parti conservateur, s'il parvient à se réunir et à s'entendre, n'agisse pas en dehors et surtout en haine de la religion, et du catholicisme en particulier... L. AUBER.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je ne suis qu'un obscur ouvrier dans le champ du père de famille; mon adhésion ne peut donc avoir que peu de valeur. Cependant, comme je pense que tout catholique doit vous soutenir dans votre lutte contre les ennemis de l'Eglise et de la société, je vous envoie, de tout cœur, mon adhésion au programme de la *Ligue catholique pour la défense de l'Eglise* que vous avez publié dans le premier numéro de la *Revue de l'Enseignement chrétien*...

L'erreur pénètre partout, même dans nos campagnes. Il est urgent de combattre le mensonge, en employant tous les moyens qu'un zèle éclairé peut nous fournir. Comme tout le monde sait lire aujourd'hui, il faudrait établir des bibliothèques populaires jusque dans les plus petites paroisses.

Je ne veux pas entrer dans de plus longs détails; vous connaissez bien mieux que moi ce qui peut sauver notre chère patrie.

J'ai l'honneur d'être, Mon Révérend Père, votre serviteur tout dévoué, V. LEVROT,

prêtre, curé, membre de la Société bibliographique.

Brette, par Parigné-l'Evêque (Sarthe), 24 août 1871.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, divisé en six époques, par l'abbé *J. Rivière*, directeur et professeur d'histoire ecclésiastique au grand-séminaire de Nimes. — Nimes, imprimerie Soustelle, 1870, 4 vol. in 8° de 800 pages.

L'étude de l'histoire ecclésiastique, bien qu'en possession d'une place longtemps laissée vide dans nos séminaires, n'a cependant pas encore atteint le degré d'importance qu'elle

mérite de nos jours. A des connaissances théologiques précises et sûres, le prêtre qui vit au milieu de la société actuelle doit ajouter des notions solides et étendues d'histoire ecclésiastique. Il n'est pas besoin, pour le faire voir, d'une longue démonstration.

Les rationalistes de toute nuance, les fils dévoyés et rebelles de l'Eglise, qui veulent altérer l'œuvre de Jésus-Christ et la réduire à la mesure de leurs mesquines conceptions, s'arment également, pour arriver à leur but impie, de toutes les ressources que peuvent leur fournir la science historique et la critique. Une presse infatigable, servante docile de cette science mensongère, en porte les échos jusqu'aux plus humbles classes de la société, aux esprits les moins capables de se défendre de son dangereux prestige. Le prêtre catholique peut-il déserter ce terrain scientifique sur lequel il est si bruyamment provoqué? Ne doit-il pas, au contraire, s'y lancer avec ardeur, s'y tenir avec fermeté et montrer que la science vraie, affranchie de toute passion, est entièrement favorable au Christianisme et à l'Eglise catholique? Tout étudiant en théologie doit donc acquérir, par un sérieux travail, les principes et les notions essentielles de l'histoire de l'Eglise, qu'il développera et complètera plus tard, lorsque l'heure d'agir et de combattre sera venue pour lui.

D'un autre côté, jeté au milieu d'une société qui se dissout et tombe faute de sève chrétienne, enveloppé par les nuages d'un horizon étroit et troublé, le prêtre est exposé à perdre la vigueur de l'esprit chrétien, la chaleur et l'enthousiasme que produit la possession de la vérité, la calme et forte espérance du triomphe futur. Pour échapper à ce péril, qu'il se réfugie dans l'étude de notre belle et merveilleuse histoire ecclésiastique, où brillent tant de lumière et de grandeur, où la force et l'esprit de Dieu se font voir et sentir comme derrière un voile transparent, où l'avenir enfin est écrit aussi clairement que le passé.

Tout cela est compris, et jusqu'à un certain point pratiqué ; mais il y a encore beaucoup à faire. Cependant les cours d'histoire ecclésiastique se multiplient d'année en année, et nous promettent, pour un avenir prochain, des études sérieuses et un progrès réel sur le terrain de cette science, dont nos ennemis croient modestement avoir le monopole incontesté. Parmi ces abrégés d'histoire ecclésiastique, celui de M. l'abbé J. Rivière, qui vient d'en publier le quatrième et dernier volume, me paraît destiné à occuper un rang distingué ; car il lui manque bien peu de chose pour ne rien laisser à désirer. C'est ce qui me détermine à en faire un sérieux examen et à montrer qu'il possède les qualités requises pour ces sortes d'ouvrages : méthode excellente, connaissance des faits complète, enchaînement des événements logique et lumineux, esprit vraiment catholique sans mélange ni altération, style facile et d'une lecture agréable.

L'histoire ecclésiastique est si vaste et se compose de tant

d'idées et de faits de nature diverse, qu'il est impossible, sans une bonne méthode, d'en suivre le développement, d'en avoir une complète intelligence. La méthode n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, un fil conducteur, c'est un flambeau dans la main de l'historien. Elle est donc une des conditions essentielles de toute bonne histoire ecclésiastique. Mais quelle est la meilleure? Il est aisé de le savoir.

Ecartons d'abord, comme tout à fait défectueuse, celle qui divise l'histoire ecclésiastique en siècles et raconte les faits à peu près par ordre chronologique, et celle qui fait de l'histoire autant de divisions qu'il y a de pontificats. L'une et l'autre ont le double inconvénient de couper des faits que leur nature voudrait unir et d'unir parfois des faits qui devraient former des groupes séparés ; c'est-à-dire que toute vue d'ensemble disparaît et qu'il est difficile de saisir les diverses phases par lesquelles l'Eglise a passé depuis sa fondation ; l'histoire ecclésiastique est ainsi dépouillée de tout son intérêt et de sa véritable grandeur.

Il n'y a au fond que deux méthodes rationnelles, les seules qu'aient adoptées les meilleurs historiens de l'Eglise. La première divise l'histoire en diverses périodes selon la nature et le caractère des événements et des temps, et combine dans le récit l'ordre chronologique avec l'enchaînement logique des faits. C'est la méthode qu'a suivie le savant Wouters, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université catholique de Louvain, dans son excellent *Compendium historiæ ecclesiasticæ,* classique parmi les étudiants du collége romain. Cette méthode a le grand avantage de ne pas isoler les faits du milieu où ils se produisent; de faire voir les rapports qui les unissent, les causes qui les font naître, l'influence qu'ils exercent ; de répandre, en un mot, la lumière, à mesure que le récit se déroule, sur tout l'ensemble de l'histoire; mais elle a l'inconvénient grave de surcharger et de dérouter la mémoire, en passant fréquemment d'un fait à un autre fait d'une nature toute différente, et en obligeant l'esprit à embrasser à la fois tous les événements qui s'accomplissent en même temps sur les divers théâtres de l'histoire. M. l'abbé Rivière n'a pas adopté cette méthode, et il a eu raison.

Il lui a préféré celle qu'ont généralement suivie les Allemands Siemers, Mœhler, Alzog, etc., et qui consiste à diviser l'histoire en périodes, et à traiter à part et tout d'une suite les diverses catégories de faits qu'elles renferment. Il y a donc là une double division, celle du temps et celle des matières dont s'occupe l'histoire ecclésiastique ; du reste, pas plus que la division en périodes, la division selon l'ordre des matières n'est arbitraire. Jésus-Christ est venu révéler aux hommes la vérité religieuse absolue, et en a confié le dépôt et la garde à l'Eglise, qu'il a créée lui-même. L'histoire ecclésiastique, et c'est là

précisément son objet, peut donc et doit même considérer, par rapport à cette vérité, sa propagation dans le monde, ses rapports avec les puissances humaines, les efforts tentés pour l'altérer, son développement intime et les diverses phases qu'elle parcourt sans subir aucune altération, les grands hommes qu'elle suscite pour sa défense, les vertus et les mœurs qu'elle inspire, le développement de la hiérarchie et du culte dont elle est l'âme et la raison d'être. Chacun de ces objets peut évidemment être considéré à part durant une période déterminée, à la fin de laquelle ils se réunissent tous dans l'esprit qui les a étudiés successivement, pour former un vaste et brillant faisceau.

Cette méthode, il faut bien l'avouer, a aussi un défaut grave, qui est d'isoler les faits, de les soustraire à l'influence qui les a produits, de tomber dans de fréquentes et fastidieuses répétitions. Elle est néanmoins préférable à l'autre, parce que son caractère analytique la rend plus accessible aux esprits étrangers à l'histoire ecclésiastique, et convient mieux à la faiblesse de l'esprit humain, qui ne peut considérer du premier coup et à la fois tant d'événements divers, tant d'idées en lutte, durant une si longue suite de siècles.

En pratique, on peut très-utilement concilier ces deux méthodes, en les employant successivement pour l'étude d'une même période. Après avoir pris pour guide l'ordre analytique et en avoir retiré tout ce qu'il peut donner, on refera soi-même l'histoire en se rapprochant autant que possible, sans confusion cependant, du synchronisme de la réalité, afin de considérer les faits à leur place naturelle, dans le milieu qui les entoure, à la lumière qu'ils projettent les uns sur les autres. Il est impossible d'exagérer l'utilité et l'importance de ce double travail pour quiconque veut posséder à fond l'histoire de l'Eglise catholique. Plût à Dieu que les jeunes ecclésiastiques le comprissent? Il faut, sans doute, un grand courage pour entreprendre une pareille étude. En manquent-ils ceux qui consument leur vie à fouiller les annales du genre humain pour y trouver des armes contre la sainte Eglise de Dieu? Pourquoi donc en manquerions-nous pour travailler vaillamment à la défendre?

M. l'abbé Rivière divise l'histoire ecclésiastique en six *époques* ou mieux en six *périodes*, ce qui n'est pas la même chose ; car l'*époque* indique un *fait* considérable de l'histoire, tandis que la *période* désigne un *espace de temps*, ayant un caractère particulier, distinct de ce qui précède et de ce qui doit suivre. D'où l'on voit que la division de l'histoire ecclésiastique n'est pas arbitraire et qu'elle peut révéler à elle seule, si elle est exacte, une profonde connaissance du développement historique de l'Eglise.

Les six périodes qu'a adoptées M. l'abbé Rivière soulèvent assurément peu d'objections, et je ne les examinerai pas en détail. Il me semble cependant que la 3me, qui s'étend de la fin du ve siècle à la fin du xiie, est beaucoup trop longue et peu

en harmonie avec les diverses phases par lesquelles a passé l'Eglise durant ces longs et douloureux siècles. En effet, par la conversion de Constantin, l'empire laissait tomber les armes dont il s'efforçait depuis trois siècles d'accabler l'Eglise, et faisait même alliance avec elle. Mais cette alliance avec la civilisation gréco-romaine, si féconde en hérésies et si étrangère au pur esprit du Christianisme, devait être aussi funeste à l'Eglise que les trois siècles de persécutions qui venaient de s'écouler. Des peuples nouveaux, encore barbares, mais pleins de ressources, venaient d'envahir le sol romain et de se le partager. L'Eglise entreprit de les convertir et d'en faire des peuples sincèrement et fortement chrétiens. Au VIIIe siècle, cette œuvre était à peu près achevée, au moment où la rupture de l'alliance de la civilisation gréco-romaine avec l'Eglise se consommait. Les Carlovingiens, dont l'autorité s'étendait sur toute la race germanique, firent avec l'Eglise une alliance autrement loyale et féconde, qui signale une période importante dans l'histoire de la société chrétienne.

L'œuvre des Papes et des Carlovingiens, qui promettait tant de bienfaits et annonçait une ère de progrès, fut paralysée par une série d'événements malheureux qui replongèrent l'Europe dans les ténèbres de la barbarie, et firent courir à l'Eglise les plus graves périls. Grégoire VII fut suscité de Dieu pour la relever, lui rendre sa liberté et la replacer à la tête de l'humanité. A partir de ce moment, une renaissance merveilleuse se manifeste ; c'est l'aurore et puis le grand jour qui succèdent à la nuit. Le pontificat de Grégoire VII ouvre une période nouvelle dans l'histoire de l'Eglise ; l'historien doit s'y arrêter.

Le progrès et la prospérité qui commencent à Grégoire VII, et dont le pontificat d'Innocent III est le point culminant, mais qu'il ne modifie en aucune manière, se prolongent jusqu'au commencement du XIe siècle, à la mort du grand pape Boniface VIII. La décadence succède alors au progrès, l'Europe s'engage dans une voie fausse, l'horizon s'assombrit. Le séjour des Papes à Avignon, suivi du grand schisme, le déclin de l'influence politique de la papauté, la naissance des nouvelles hérésies de Wiclef et de Jean Huss, les attaques des Turcs ottomans alors que les croisades sont devenues presqu'impossibles, la renaissance de l'esprit païen dans le Droit et dans les Lettres : tout fait de cette triste période une sorte d'introduction, de préparation au protestantisme, et oblige l'historien à grouper ensemble les faits qu'elle renferme.

Ainsi la division de l'histoire ecclésiastique adoptée par M. l'abbé Rivière pourrait, ce me semble, être heureusement et facilement modifiée dans le sens que je viens d'indiquer ; c'est la seule critique qu'il soit possible de faire à la division du *Cours d'histoire ecclésiastique ;* et il sera aisé à l'auteur, s'il la juge fondée, d'y faire droit dans la prochaine édition. —

Du reste, ce léger remaniement rendrait les périodes moins longues, et diminuerait le défaut inhérent à la méthode analytique, qui est de trop isoler les événements.

L'exposition des faits est aussi complète que possible dans ce *Cours d'histoire ecclésiastique.* L'auteur s'est servi des ouvrages les plus étendus et les plus autorisés, et il a soigneusement vérifié, en recourant aux sources, l'exactitude des faits qu'il leur emprunte. C'est tout ce que l'on est en droit d'exiger de l'auteur d'un cours élémentaire ; il serait bien à désirer que tous ceux qui écrivent l'histoire, en France surtout, prissent la même peine. Il a mis à profit tous les travaux de ses prédécesseurs et analysé ou fondu dans son récit les derniers résultats des recherches historiques. Les questions débattues parmi les historiens, les problèmes historiques, dont le nombre est assez grand, sont entourés de toutes les lumières d'une science solide et conduits aussi près que possible d'une solution définitive. En un mot, les faits sont nombreux, certains, nettement exposés, complets.

Il est à regretter (ce que d'autres peut-être loueront) que l'auteur ait introduit la polémique dans l'histoire, et mêlé aux événements du passé des considérations inspirées par nos luttes contemporaines. L'indépendance et la gravité de l'histoire, qui n'est ni un pamphlet ni un cours de controverse, demanderaient, ce semble, que ces choses fussent renvoyées en notes à la fin de la période. Je fais cette critique avec réserve, parce que je suis persuadé que plus d'un lecteur verra, dans cette manière d'écrire l'histoire, un mérite réel, et y trouvera une source d'agréables surprises.

Mais il y a une expression qui me paraît le résultat d'une distraction et qui doit être relevée. L'auteur appelle le xe siècle *le cœur du moyen-âge.* Le cœur d'une période en est évidemment la partie la plus noble, la plus vivante, la plus féconde. Est-ce au xe siècle, appelé (trop sévèrement, il est vrai) *le siècle de fer*, que conviennent ces caractères ? Evidemment non. Le vrai moyen-âge ne commence, à proprement parler, qu'au XIe siècle. Jusque-là, ce ne sont que des tentatives d'organisation avortées, des phases de transition, des luttes violentes entre les bons et les mauvais éléments de la société ; mais la lumière, l'ordre, le progrès, n'apparaissent qu'au XIe siècle ; jusque-là il n'y a rien dans l'ordre politique, social, intellectuel, de bien arrêté, de définitif. Le cœur du moyen-âge, c'est le XIIIe siècle, le siècle d'Innocent III et de S. Louis, qui enfanta la *Somme théologique* et *la Divine Comédie*, qui bâtit la cathédrale de Cologne et la Sainte-Chapelle, vit l'aurore de la renaissance de l'art chrétien avec Cimabué et Giotto, et fonda tant d'illustres universités. Voilà le vrai moyen-âge, c'est-à-dire l'œuvre de l'influence chrétienne, dont le développement promettait à l'Europe un avenir inouï de gloire et de

prospérité, si la réaction païenne n'était venue l'entraver et la paralyser pour des siècles, sinon pour toujours.

L'histoire, et l'histoire ecclésiastique surtout, est plus que la simple exposition des faits ; elle doit être encore la science de leurs causes, de leurs rapports, de leur importance et de leurs conséquences prochaines ou éloignées. Les événements ne se produisent pas au hasard, ils sont accomplis par des agents libres, qui obéissent plus ou moins, mais toujours, à des idées, des passions, des intérêts, des croyances, qu'ils ont presque toujours reçus du passé, ou du milieu dans lequel ils vivent, mais que l'historien doit démêler avec soin dans l'exposition des faits. Au-dessus de tout cela, il y a l'action de Dieu qui préside au développement historique de l'Eglise, et veille à la garde de la vérité et de la justice sur la terre. Contempler l'œuvre de ces divers agents à travers les siècles, suivre, si l'on peut dire ainsi, les diverses oscillations de l'humanité et en préciser les causes, la mesure et le retour, assister à ce long combat, et aux péripéties qu'il fait naître, de la vérité contre l'erreur, du bien contre le mal, de la civilisation contre la barbarie toujours renaissante, c'est assurément une des plus grandes jouissances qu'un esprit élevé puisse goûter ici-bas.

Etudiée à ce point de vue, l'histoire ecclésiastique fournit une matière inépuisable aux méditations de l'historien. Il y découvre, et y découvrira toujours, de nouvelles lumières, des aperçus entièrement neufs, des rapprochements et des rapports étonnants. — Un cours d'histoire ecclésiastique, quelqu'abrégé qu'il puisse être, dès qu'il s'adresse à des esprits cultivés, doit renfermer les éléments de cette étude, indiquer l'enchaînement, la logique et l'influence des événements, ouvrir des horizons qui invitent à la réflexion. Le *Cours d'histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Rivière contient, mêlées çà et là au récit des faits, des considérations élevées, justes et fécondes, qui éclairent la marche de l'histoire et en font connaître le vrai caractère à ses diverses époques. L'auteur, du reste, s'est inspiré, sous ce rapport, de la doctrine des Pères, des Docteurs et des grands historiens de l'Eglise ; et on s'aperçoit, en le lisant, qu'il les connaît à fond et qu'il a su les mettre à profit.

L'esprit qui anime le *Cours* de M. l'abbé Rivière peut être caractérisé en un mot, c'est l'esprit du pontificat de Pie IX et du Concile du Vatican. Un des grands résultats de ce glorieux et lumineux pontificat et du Concile écuménique du Vatican sera d'avoir détruit des courants d'idées et d'opinions qui, depuis plusieurs siècles, tendaient à altérer totalement la pureté et la vigueur de l'esprit catholique dans l'Eglise. Ces dangereux courants avaient pris naissance, à des époques diverses, dans les rivalités nationales ou la jalousie des souverains et de leurs serviles ministres ; ou bien ils s'étaient formés d'une sorte de suintement des erreurs protestantes et de la Révolution fran-

çaise. Les gouvernements s'en étaient mêlés, puis la science avait été appelée à les justifier. Il était grand temps de couper court à une situation qui faisait courir les plus graves périls au véritable esprit catholique.

C'est à la pure lumière venue de Rome, surtout depuis un quart de siècle, que M. l'abbé Rivière a écrit son *Cours d'histoire ecclésiastique.*

Toutes les fois qu'il rencontre sur son chemin les faits sur lesquels prétendent s'appuyer les partisans des idées fausses dont nous parlons, il les place dans leur vrai jour et leur restitue leur véritable signification, à l'aide d'une science solide et de l'expérience des faits actuels. Quant aux personnages qui agirent sous l'empire de ces idées erronées, il les traite avec modération, mais sans pitié pour leurs erreurs et leur funeste influence. Aussi, en lisant ces pages animées d'un souffle ardemment catholique, l'esprit se dilate et se sent de plus en plus attaché à ces fortes et surnaturelles doctrines, que les préjugés du passé et du présent ont vainement tenté d'obscurcir, ou de corrompre. Le caractère du nouveau *Cours*, en un mot, est de joindre la modération, la justice et la science à la chaleur du sentiment catholique et au zèle filial pour les successeurs de S. Pierre. Sous ce rapport, il ne sera pas surpassé.

Il me reste à dire un mot du style. Il est simple, facile, et d'une lecture agréable. Mais dans un ouvrage de ce genre, c'est à-dire dans un livre d'étude, fécond en considérations, peut-être un style plus concis conviendrait mieux. Les esprits sérieux et habitués à la réflexion, comme doivent l'être des étudiants en théologie, préfèrent, à l'abondance des développements et aux agréments du récit, la sobriété et la concision qui leur laissent un champ plus vaste et le plaisir d'élargir eux-mêmes les aperçus et les considérations rapidement indiqués par l'auteur. Les quatre beaux volumes de M. l'abbé Rivière pourraient être un peu réduits, sans préjudice pour le lecteur ni pour l'ouvrage lui-même.

Je crains, en finissant ces pages, d'avoir, à force de vouloir être impartial, dépassé les droits de la critique, et plus insisté sur les quelques défauts que sur les qualités sérieuses et nombreuses de ce nouveau *Cours d'histoire ecclésiastique.* Mais cela même est un hommage indirect rendu aux qualités que je signale ; car elles sont si solides et, pour la plupart, si rares dans ce genre de livres, qu'on est encore plus choqué des légers défauts qui les déparent. On trouvera difficilement ailleurs, unis au même degré, une méthode excellente, des faits aussi abondants et d'une science aussi sûre, un enchaînement plus logique et plus lumineux, un esprit plus franchement et plus solidement catholique.

L'abbé L. Lévêque,

Prof. d'hist. au coll. Saint-Stanislas de Nimes.

CHRONIQUE.

Mort de M. l'abbé des Garets. — M. Nicolas-Jean des Garets, doyen du chapitre de l'église primatiale de Saint-Jean, à Lyon, est mort, le 4 novembre, dans sa soixante-quatorzième année. « Les droits de l'Eglise romaine et les prérogatives réservées au Souverain-Pontife, dit l'*Univers* du 14 novembre, n'ont rencontré nulle part de champion plus zélé et plus ardent... Il publia, en collaboration avec un religieux de la Compagnie de Jésus, son fameux livre du *Monopole universitaire, destructeur de la religion et des lois*. On se rappelle l'effet produit par ce livre irréfutable, fruit de longues et patientes recherches. Ce fut un coup de foudre pour l'Université. Le nom du chanoine des Garets fut livré aux gémonies, dit l'*Echo de Fourvière*, qui ne dit rien de trop. Le bon chanoine riait de grand cœur et s'embarrassait peu de ces invectives. L'édifice universitaire était ébranlé. Il ne lui en fallait pas davantage... Sa mort, précédée de longues souffrances, supportées avec une résignation parfaite, a été le digne couronnement de l'ardente piété de sa vie ».

La liberté (?) d'enseignement en Espagne. — La Junte supérieure des Associations catholiques en Espagne annonce sa ferme résolution de continuer à soutenir, à Madrid, les *Etudes catholiques* que, à force de sacrifices et d'efforts, elle parvint à établir en septembre 1870. La presse et un grand nombre de familles catholiques demandent avec instance qu'on fonde, en Espagne, une Université catholique comme il en existe en d'autres pays. Mais la loi, si improprement dite de la *liberté de l'enseignement*, n'accorde des certificats d'études et des grades académiques qu'aux colléges subventionnés par l'Etat ou par les provinces, en sorte que la Junte supérieure ne peut offrir à ses élèves les avantages que les Universités étrangères offrent à leurs étudiants. Les *Etudes catholiques* ont pour but de remédier autant que possible à ce triste état de choses, en assurant aux enfants de parents religieux un enseignement véritablement orthodoxe et égal, au point de vue scientifique, à l'instruction donnée par les écoles de l'Etat.

Profanation officielle et obstinée du dimanche. — On lit dans la *France Nouvelle* : — « Le ministre de l'intérieur et le préfet de la Seine avaient promis de faire respecter la loi qui interdit le travail du dimanche, dans les ouvrages entrepris par le compte de l'Etat. Nous avons pu constater, de nos yeux, que, depuis plusieurs semaines, on travaille, sans aucune nécessité, à réparer l'intérieur du Palais de l'Industrie et à replacer du bitume sur les trottoirs. Nous appelons l'attention du gouvernement sur cet abus.

Plusieurs entrepreneurs exigent expressément que leurs ouvriers travaillent, le Dimanche, au moins jusqu'à midi ; d'où il résulte que les ouvriers chrétiens sont mis dans l'impossibilité d'aller à la messe. Dans d'autres chantiers, les entrepreneurs ne manifestent pas aussi expressément les mêmes exigences ; mais ils maltraitent et finissent par expulser les ouvriers qui ne travaillent pas le Dimanche. Puisqu'il faut un jour de repos aux travailleurs, nous demandons, au nom de la liberté de conscience, que ce jour soit le Dimanche. La loi l'exige pour les ouvriers qui travaillent au compte de l'Etat ; que la loi soit exécutée ».

L'Enseignement officiel en présence d'un argument. — Une des sources principales de l'enseignement, c'est l'exemple ; c'est même la première selon l'Evangile : *Cepit Jesus facere et docere.* Or, le gouvernement donne très-mauvais exemple, comme il conste de l'extrait ci-dessous, d'une lettre adressée à l'*Univers* : « ... Un de ces dimanches, des ouvriers étaient occupés à gratter l'arc de l'Etoile. C'était vers midi, beaucoup d'étrangers circulaient autour du monument. *Voyez ces Français,* dit l'un d'eux, *comme ils bravent Dieu ! quelle raison y a-t-il de nettoyer cette chose aujourd'hui ?* Le groupe fit un signe de dégoût et tourna le dos. Est-ce assez humiliant ! A quand la sagesse et l'honneur » ? Donc, un gouvernement athée, comme ceux qui se succèdent en France, est une source déplorable d'enseignement.

Une Université catholique à Angers. — L'*Espérance du Peuple* annonce que Mgr Freppel a reçu du Souverain-Pontife l'autorisation de fonder, à Angers, une Université catholique. « Pour le moment, dit l'*Espérance,* la faculté de Théologie est seule installée ». Après avoir donné quelques renseignements sur le personnel de la faculté, ce journal ajoute : « Nous avons tout lieu d'espérer que la liberté de l'enseignement supérieur va être enfin accordée. Dès que ce grand acte de justice aura été rendu, l'Université d'Angers se complétera, et ajoutera à sa faculté de Théologie une faculté des Lettres et une faculté des Sciences. C'est, croyons-nous, l'intention de Mgr Freppel, et c'est aussi le désir ardent de tous les catholiques ». L'intention de Mgr Freppel et le désir ardent des catholiques se comprennent d'autant mieux, qu'Angers est une ancienne ville d'université. Il y avait donc quelques raisons pour que l'exemple vienne d'Angers ; et il faut souhaiter qu'en plus d'un endroit les catholiques puissent ainsi se préparer et réunir les moyens de saisir et de pratiquer la liberté. La constitution d'un enseignement complet, solide, vraiment catholique et soumis, jusque dans ses derniers détails, à l'Eglise, est un des besoins impérieux de la France. (*Univers.*)

Les Malices du roi de Siam. — Ce serait une erreur de croire que Paris se corrige et se relève de ses ruines. — On vient d'y recevoir un éléphant qui remplace avantageusement celui qui a été digéré, et celui qui, con-

servé à grands frais, vient de mourir sans ostentation, après avoir traversé les deux siéges. Ce nouvel éléphant, qui vient aider le budget du Muséum à se remettre en fonctions, est un don du roi de Siam. Le roi de Siam a-t-il voulu, par ce cadeau, faire une ironie à l'endroit de la taille de notre Président? — Le Jardin des Plantes a reçu, de plus, une autruche; mais non pas une de ces autruches vulgaires qui dégustent des boutons de guêtre et de vieux sous : une Autruche *royale*, s'il vous plaît. Est-ce encore une allusion de la part du roi de Siam? — Néanmoins, Paris se repeuple.

La poule aux œufs d'or. — M. Thiers, qui a toutes les ambitions, veut maintenant se faire passer pour la poule aux œufs d'or. Il ordonne à la monnaie de pondre, pour son compte et par procuration, de petits ronds d'or à l'effigie de S. M. la République ; et, pour qu'on ne s'y trompe pas, cette belle femme écrit elle-même (comme le berger Guillot) : « Je suis la *République Française* », sur un cahier de papier, tout préparé à portée de sa main. — C'est très ingénieux, et cela va incontestablement éteindre la crise monétaire.

La Bascule de Maclas. — On se rappelle les illustres parties de *bascule* jouées, sous Louis-Philippe, par MM. Guizot et Thiers.

J'ignore si le jeu est fini. En cas de République prolongée, le philosophe protestant pourrait bien remplacer l'historien libre-penseur; et, à la suite de *Faute-de-mieux Ier* (pour prendre le langage de la petite presse), nous pourrions avoir *Faute-de-mieux II.*

Evidemment, la croix qui surmonte la couronne de Charlemagne ne convient pas au diadème de cette nouvelle dynastie; et la commune de Maclas (Loire nous révèle le changement à opérer. « Sous prétexte de placer une bascule publique, dit un journal, la croix de pierre, qui ornait la place et qui avait été respectée de la première révolution, vient d'être enlevée. Les habitants sont indignés de cet acte ». On revient toujours à ses premières amours ; voilà pourquoi je propose aux artistes héraldiques, chargés de l'écusson du nouvel hôtel de la place Saint-Georges, de méditer sur la *Bascule.*

Tolérance protestante. — On lit dans l'*Univers* : — « Il est entendu qu'en Prusse on doit garder, dans le choix des employés, une parité entre les cultes. Ainsi, s'il y a égalité dans le nombre des croyants de différents cultes, les emplois doivent être répartis également entre les différentes croyances. Dans le Nassau, la population catholique est à la population protestante comme 6 est à 7. Or, quelle est la proportion entre les employés des deux cultes? Il y a 110 employés supérieurs ; et, sur ces 110 employés, il y a 20 catholiques et 90 protestants. La proportion gardée par les Prussiens n'est donc pas comme de 6 à 7, mais bien de 2 catholiques à 9 protestants : *Tolérance protestante* ! »

Statistique comparée du suicide. — D'après des statistiques officielles, en 1869, dans le royaume de Prusse, on comptait : d'après l'état civil, 3,187 suicides; d'après l'état religieux, 3,554, c'est-à-dire 15 sur 100,000 habitants. — Dans la régence de Magdebourg, 196 suicides d'après les registres de l'état civil ; 214 d'après les registres religieux, c'est-à-dire près de 26 pour 100,000 habitants. — A peu près autant dans la régence de Mersebourg. — Dans d'autres régences, on compte 18 1/2 suicides pour 100,000 protestants ; 9 1/2 pour 100,000 juifs, à peu près 7 pour 100,000 catholiques. — Le statisticien Kolb constate, pour la Bavière, dans la période de 1857-61 : par 100,000 protestants, 15 suicides ; par 100,000 juifs, 14 ; par 100,000 catholiques, 5. — Pour le royaume de Saxe, de 1856 à 1860, sur 100,000 habitants, 24 suicides. — Pour le Mecklembourg, sur 100,000 habitants, 16 suicides.

Dans l'Autriche catholique, sur 100,000 habitants, 6 suicides. — Belgique catholique, sur 100,000 habitants, 4 suicides. — Italie catholique, sur 100,000 habitants, 2 suicides. — Espagne catholique, sur 100,000 habitants, 1 suicide.

Représentations et Concerts dans les maisons d'éducation. — Une société des « Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique », ayant des agences dans plusieurs départements, cherche à inquiéter les maisons d'éducation ou œuvres de patronage d'apprentis, à propos des représentations et concerts donnés dans ces établissements, et réclame qu'on sollicite auprès d'elle l'autorisation préalable des auteurs qu'elle représente. On peut utilement opposer à ces prétentions l'arrêt suivant de la cour de cassation (7 août 1863) : « Une séance musicale d'une société chorale, tenue en présence des familles des sociétaires et de quelques autres personnes nominativement invitées et gratuitement admises, ne saurait être assimilée à un concert public ou à une représentation théâtrale, alors surtout qu'elle n'est que le complément des cours professés dans l'établissement ».

Nous croyons ceux qui savent mourir. — A propos de l'assertion du Dr Marmottan (que le catholicisme ne fait point de patriotes), on lit dans *le Soir*, journal peu clérical :

« Nous nous rappelons que, pendant le siége, tandis que les bataillons qui devaient former plus tard l'armée de la Commune donnaient aux avant-postes les exemples d'indiscipline et de lâcheté que le malheureux Clément Thomas signalait au mépris public, les « frères ignorantins », que M. Mottu attaque si vivement aujourd'hui, se faisaient bravement tuer pour arracher à la mort nos pauvres blessés. Nous avons pu partager jadis, sur ce point spécial, quelques-uns des préjugés qu'exprime aujourd'hui M. Marmottan ; mais la conduite des bataillons de Belleville devant l'ennemi, et celle des ambulan-

ciers de la doctrine chrétienne les jours de combat, nous ont appris de quel côté se trouvait le véritable patriotisme. Nous n'avons plus peur aujourd'hui que les congréganistes fassent de nos enfants de mauvais Français ».

M. E. Villetard, qui a écrit ces lignes, est un ancien normalien, qui, comme tant d'autres normaliens, a quitté sa chaire de collége pour se lancer dans la presse et la littérature de théâtre. Un pareil aveu, arraché à la loyauté d'un tel adversaire, fait le plus grand honneur aux Frères de la Doctrine chrétienne. Sans doute, ils n'avaient pas besoin, pour ceux qui les connaissent, d'un pareil certificat; mais la signature, au bas de ces lignes, d'un ancien rédacteur de l'*Opinion nationale*, du *Courrier du Dimanche*, et du *Journal des Débats*, et leur insertion dans un journal comme *le Soir*, leur donne une singulière valeur.

Une leçon donnée par un évêque. — Et donnée de main de maître ! Le conseil municipal d'Angers a trouvé bon de voter la suppression de toute subvention au clergé paroissial et aux écoles congréganistes. A propos de cette question locale, Mgr Freppel vient de poser un acte épiscopal qui est une admirable défense du droit commun engagé dans la grave question de l'enseignement laïc et obligatoire. Le conseil municipal d'Angers se souviendra de la leçon, qu'il n'a que trop méritée. Nous voudrions espérer qu'il en profitera. Nous voudrions surtout espérer que les honnêtes gens, en voyant l'exemple que leur donne un généreux évêque, prendront la résolution de ne pas laisser passer sans résistance et sans protestation toute mesure attentatoire aux droits de l'Eglise et de la famille, d'où qu'elle émane.

Brutus, agrégé de grammaire. — M. Xavier Aubryet, dans un article intitulé : « S. M. Gavroche Ier », stigmatise spirituellement ces bourgeois démocrates et ces universitaires rouges, qui se sont fait une idole du voyou parisien. En voici les dernières lignes : « Le voyou aujourd'hui est haut en couleur, gras et florissant; il a le verbe haut, le geste dominateur, et il protége des puritains qui inscrivent gravement sur leurs cartes de visite :

BRUTUS, AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE,

CHAMBELLAN DE S. M. LE ROI GAVROCHE ».

Le rédacteur en chef,

L. ALLEMAND.

Nîmes, Lafare et Vve Attenoux, place de la Couronne, 1